

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2342 - VENDREDI 26 JUIN 2015

DIALOGUE NATIONAL

Joseph Kabila fixe l'opinion le 30 juin



Joseph Kabila s'entretenant avec les députés

C'est de la ville de Matadi, dans la province du Kongo central, que le président de la République prononcera son discours à la nation en marge du défilé marquant le 55^e anniversaire de l'accession de la RDC à l'in-

dépendance. Ce discours est très attendu surtout au regard du contexte actuel marqué par la fin des consultations que Joseph Kabila venait d'initier avec les différentes forces politiques et sociales du pays, en prévision

du dialogue national. Après avoir écouté les uns et les autres pendant plus de trois semaines, l'on attend à ce que le chef de l'État puisse dégager sa perception par rapport au dialogue tout en fixant l'opinion sur les mo-

dalités pratiques devant le caractériser. Car, à tout bien considérer, il est le seul jusqu'ici à connaître le soubassement de ce dialogue dont les contours demeurent encore flous dans l'imaginaire collectif. [Page 12](#)

SANTÉ

Ouverture du 5^e congrès national de l'ordre des médecins

Organisé sur le thème « l'ordre des médecins et la qualité de la prise en charge medico-sanitaire en RDC », le cinquième congrès a été ouvert hier à Kinshasa par le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi. Durant trois jours, soit du 25 au 27 juin, les médecins vont cogiter sur l'avenir de leur profession en accouchant à la fin de ce grand forum, des résolutions et recommandations qui vont servir de fil conducteur à la profession médicale en RDC pour les cinq prochaines années.

Le président du Conseil de l'ordre des médecins a déploré, à l'ouverture des travaux, la mauvaise qualité de la formation des médecins en RDC. Celle-ci se caractérise notamment par l'inflation des structures organisant la profession loin des normes, par la multiplicité des facultés de médecine et par la complaisance dans la cotation des étudiants en médecine.

[Page 13](#)

Dr Félix Kabange Numbi

LIVRES

Trois mille coffrets des « 3 poètes de la négritude » offerts aux écoles congolaises

Remis le 24 juin par George Arthur Forrest au ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'initiation à la nouvelle citoyenneté Maker Mwangu en fin de matinée à l'Institut français (IF), le lot d'ouvrages destinés à la jeunesse à partir de onze ans se constitue en support au cours de littérature. Faisant partie du lot, le coffret « 3 poètes de la négritude » est une collection de trois ouvrages biographiques illustrés, intitulés « Aimé Césaire, un volcan nommé poésie », « Léon-Gontran Damas, le poète jazzy » et « Léopold Sédar Senghor, le poète des paroles qui durent ».

Intervenant au cours de cette cérémonie, le Pr. Isidore Ndaywel s'est attelé à confirmer que le combat de la négritude porté par ces trois personnalités exceptionnelles (Senghor, Césaire et Damas) fait partie des fondamentaux de la culture francophone et même négro-africaine.

[Page 13](#)51^e COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Finale totalement katangaise entre Lupopo et KFA

[Page 12](#)

ÉDITORIAL

Continuité

Il ne sera pas dit que la chute brutale des cours du pétrole, ces derniers mois, a interrompu, voire même perturbé, la politique de construction des grandes infrastructures inscrite en bonne place dans le programme dit « du chemin d'avenir ». En témoigne, ce matin, la visite que le chef de l'État effectue à Mindouli afin de lancer les travaux du tronçon Kinkala-Mindouli de la Route nationale 1 qui permettront d'achever le désenclavement de cette partie du Congo.

S'il est vrai que la réduction des moyens dont dispose l'État pour financer ses investissements en faveur du développement durable entraîne une forte révision à la baisse du budget national, il l'est tout autant que l'essentiel n'a pas été touché ; l'essentiel, c'est-à-dire ce qui permettra demain à notre pays de devenir la plaque tournante de l'Afrique centrale avec des infrastructures routières, aériennes et ferroviaires adaptées à la révolution économique que doit générer l'intégration régionale.

Faire en sorte que les hommes et les biens circulent librement, sans entraves dues à l'inexistence ou au mauvais état des moyens de communication entre les pays de la région ne relève pas de l'utopie mais du réalisme le plus sûr. Et lorsque l'on occupe, comme c'est le cas de notre pays, une position géographique qui en fait un point de passage obligé entre le nord et le sud de l'immense Bassin du Congo, on ne peut que faire de cet objectif une priorité absolue.

Ce pari, il faut le savoir, a été fait dès la fin de la guerre civile de 1997-1998 dans le but affiché de favoriser l'émergence d'un vaste espace d'échanges d'où naîtraient inévitablement une prospérité économique et un progrès social sans précédent. Quinze années plus tard, force est de reconnaître qu'il était fondé sur une analyse juste, une projection raisonnable dans l'avenir, une perception précise des atouts que ces grands travaux confèreraient au Congo.

La cérémonie de Mindouli vient à point pour rappeler à chacun de nous que le présent n'a de sens que s'il s'inscrit résolument dans l'avenir.

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

La session administrative s'ouvre le 2 juillet pour les deux chambres

En prélude à la session administrative qui s'ouvre de coutume le 02 juillet, la conférence des présidents a inscrit, le 25 juin à Brazzaville, à son ordre du jour : 18 affaires au Sénat contre 13 à l'Assemblée nationale.



Une vue des députés lors de la Conférence des présidents

Une semaine avant l'ouverture de cette session, les parlementaires ont fait le point de la précédente session administrative ordinaire et établi l'ordre du jour, susceptible de subir des modifications en cours de session. « *Il y a des affaires qui sont déjà déposées sur la table de l'Assemblée nationale et qu'en cours de session, il peut arriver que le gouvernement dépose d'autres projets de loi. À ce moment-là, on fixera le projet définitif* », a déclaré le deuxième secrétaire de la chambre basse du Parlement, Joseph Kignoumbi Kia Mboungou.

Au nombre des affaires : les questions orales avec débats au gouvernement ; les questions d'actualités, et l'interpellation du gouvernement ; le projet de loi portant créa-

tion d'un établissement public dénommé hôtel Alima palace ; le projet de loi portant sur la Copropriété des immeubles bâtis ; le projet de loi portant Code des hydrocarbures. Ces trois dernières affaires n'avaient pas été examinées lors de la précédente session. Durant deux mois, les parlementaires plancheront également sur les projets de loi portant création d'un certain nombre d'établissements sanitaires, envoyés au Sénat en première lecture. Il s'agit du projet de loi portant création de l'hôpital général Adolphe Sicé à Pointe-Noire ; l'hôpital général de Dolisie, l'hôpital général 31 juillet 1968 d'Owando ; l'hôpital Mère-enfant Blanche Gomez à Brazzaville ; l'hôpital Édith Lucie Bongo à Oyo ; le Centre national de référence de la drépanocytose

à Brazzaville, baptisé maman Antoinette Sassou N'Guesso ; du Centre de traitement de l'insuffisance rénale ; enfin la création de la Centrale d'achat des produits de santé essentiels. Parmi ces affaires, figurent quatre propositions de loi dont trois émanent de l'Assemblée nationale et une proposition de la chambre haute du Parlement. La période juillet-août étant assez perturbée, non seulement en raison de la célébration de la fête nationale, mais coïncide également à la période de vacances des membres du gouvernement. Les parlementaires souhaitent à cet effet que le gouvernement soit, en ces moments, exceptionnellement plus actif sur le terrain pour qu'un maximum de dossiers soit examiné.

Josiane Mambou Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

POOL

Le Congo appuyé par l'Union européenne pour la construction de la route Kinkala-Mindouli

Les travaux de la route Kinkala-Mindouli, longue de 54 km, seront officiellement lancés ce vendredi 26 juin par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, qui séjournera dans le Pool jusqu'à samedi.

Sur un montant global de 37.685.630.347 FCFA, la participation financière de l'Union européenne dans ce projet est de plus de 13.119.140.000 FCFA et celle du gouvernement congolais se chiffre à plus de 24.566.490.347 FCFA. D'après une fiche technique du ministère de l'Équipement et des travaux publics, maître d'œuvre du projet, le ministère de l'Économie et des finances étant maître d'ouvrage, la durée contractuelle de réalisation de cet ouvrage est de 33 mois. Le groupement des entreprises Dragages et Razel en charge du chantier est à l'œuvre depuis le 3 mars 2014.

Partie intégrante de la route nationale numéro 1 reliant Brazzaville à Pointe-Noire, le tronçon Kinkala-Mindouli, inclura l'aménagement et le bitumage de trois kilomètres de routes urbaines à Mindouli, et d'un kilomètre de raccordement du village Missa-fou-Gare, rapporte la même fiche technique. En 2006-2009, dans le



La construction du tronçon Kinkala-Mindouli mettra fin à ce spectacle

cadre de l'exécution du 9^e FED, l'Union européenne avait apporté son assistance financière à la construction de la section Brazzaville-Kinkala, longue de 72 km. Les autorités congolaises ambi-

tionnent de mener à bien le plan directeur des transports dans une perspective internationale d'intégration à travers laquelle les accès mer-route-rail-fleuve seront facilités. Elles estiment à

ce titre qu'une fois terminée, la route lourde Brazzaville/Pointe-Noire, complètera le système de transport sur le Chemin de fer Congo-Océan. Pour ce qui est du tronçon Kinkala-Mindouli, le

gouvernement table sur l'évacuation avec plus de fluidité possible des produits agricoles du département du Pool qui dispose d'un fort potentiel en la matière.

Gankama N'Siah

AGRICULTURE

Les maraîchères de Brazzaville reçoivent des semences

L'offre vient de l'Association jeunesse congolaise pour la paix (AJCP). Selon son secrétaire général, Brice Foukou, ces distributions, lancées le mercredi 24 juin, sont composées, entre autres, de la tomate du Japon, du concombre du sud, de l'aubergine violette, de l'oignon d'Afrique, des engrais chimiques et de quelques matériels.

de dix boîtes de 100kg de tomate du Japon, du concombre du sud du pays, de l'aubergine violette, ainsi que quelques kilos de l'oignon et d'Afrique, de la ciboule de France et des engrais chimiques. « L'AJCP est une association qui milite en faveur de la paix et du développement. Lorsqu'il y a paix, il y a développement. Comme notre pays jouit actuellement d'une paix stable, nous avons pensé qu'il fallait rentrer dans le cas du



Quelques lots prêts à être distribués

Cette première phase d'activité, expliquent les initiateurs, concerne trois arrondissements de la capitale à savoir : Moungali, Talangaï et Mfilou. « Notre objectif c'est de rassembler certaines couches sociales comme les femmes ou les jeunes autour des micro-projets. Nous avons débuté cette activité par les femmes parce que l'année 2015 leur est dédiée. Comme c'est déjà la saison sèche, la période de semence, nous avons pensé qu'il fallait aider les femmes maraîchères de Brazzaville à améliorer leurs cultures », a précisé Brice Foukou. En effet, ces legs sont composés

développement », a expliqué le secrétaire général de l'AJCP. « Nous soutenons à 100% le projet de société cher au président congolais, Denis Sassou-N'Guesso « le chemin de l'avenir », précise-t-il, ajoutant : « nous respectons son mot d'ordre du 31 décembre 2014 aux Congolais « Travaillons d'abord », a-t-il conclu. Les prochaines cibles de l'AJCP, seront les filles-mères pour leur insertion socio-professionnelle, des jeunes désireux pour la conduite automobile, des élèves en difficulté et désireux de réussir.

Fiacre Kombo

PARTENARIAT

L'heure est à l'élaboration des textes sur l'aménagement du territoire

La loi d'orientation, promulguée l'année dernière par le chef de l'État, manque de textes d'application. D'où l'intérêt de l'accord bilatéral, signé le 24 juin à Brazzaville, entre le ministre de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux grands travaux, Jean Jacques Bouya, et le directeur Afrique de World Ressources Institut (WRI), Matthew Steil.

Cet accord s'inscrit vise la formation, par l'institut WRI, des cadres et agents du ministère de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux grands travaux, dans des domaines variés comme la cartographie et la collecte de données. Il sera aussi question, dans le cadre dudit accord, de préparer une analyse et une diffusion sur l'atlas des informations sur l'aménagement du territoire, par le biais de l'atlas du ministère de tutelle.

« Il s'agit d'un appui multiforme que nos partenaires de la Banque mondiale et l'Institut WRI vont nous apporter, pour l'élaboration des textes d'application de la loi d'orientation, promulguée l'année dernière par le chef de l'État. Cet accord concerne aussi l'élaboration des documents sur l'aménagement du territoire », a précisé le directeur général de l'Aménagement du territoire, Antoine Gama. Selon l'esprit de cet accord, chacune des parties devra jouer sa partition. Le ministère de l'Aménagement du territoire, principal bénéficiaire, devra contribuer en mettant à la disposition de cette organisation

payer l'élaboration de la stratégie nationale de l'aménagement du territoire. « La Banque mondiale a un projet sur la question du développement forestier, à travers lequel nous pouvons appuyer le Congo, sur l'élaboration de la



Le ministre Jean Jacques Bouya et Matthew Steil signant le document (photo adiac)

non gouvernementale, les moyens humains, notamment ses cadres et techniciens. Le WRI pour sa part apportera un appui typiquement technique, dans la gestion de l'information, la création des informations manquantes ainsi que la mise en œuvre de la loi d'orientation sur l'aménagement du territoire. La BM, qui fait partie de cet accord, mettra à la disposition du Congo, une ligne de financement afin d'ap-

stratégie nationale de l'aménagement du territoire. Des financements seront disponibles pour financer cette stratégie », a souligné le représentant de la BM au Congo, Djibrilla Issa. Cet accord signé fait suite à un atelier de validation de la feuille de route ouvert un jour auparavant en vue de renforcer l'aménagement du territoire en République du Congo.

Firmin Oyé

JEUNESSE

Juste Bernadin Gavet appelle à lutter contre les antivaleurs

Ouvrant les travaux de la session inaugurale de la fédération de la Force montante congolaise (FMC) du département de Brazzaville, le 23 juin à Brazzaville, le premier secrétaire de cette organisation juvénile du Parti congolais du travail, a appelé les jeunes, à consolider les rangs de l'organisation ainsi que son leadership.

Il les a aussi invités à se mobiliser, à encadrer et à éduquer les jeunes sur des valeurs qui fondent une République d'espoir, de paix et d'unité nationale.

« Vous devrez par tous les moyens combattre le système de corruption de mœurs, d'instrumentalisation de la précarité des jeunes pour en faire des marionnettes. Il faut lutter contre le système d'achat de conscience où mobilisation égale argent, un système qui aujourd'hui



Juste Bernadin Gavet, au centre

fait de ceux qui ont l'argent des leaders incontestés, quand bien même cet argent est parfois gagné au détriment du contribuable congolais », a-t-il ajouté.

Juste Bernadin Gavet a en outre insisté sur les missions assignées aux jeunes. « Notre combat, votre combat est de faire de la politique autrement. Une politique des idées, des projets pour sauver notre génération du prisme de la corruption mentale et de la manipulation politique. Enseignez le militantisme, le civisme ainsi que

le patriotisme aux jeunes de notre ville capitale », a-t-il renchéri.

Au terme de leurs travaux, les responsables de cette organisation juvénile ont invité les jeunes à se constituer en cellules d'éveil afin de barrer la route aux actes de brigandage perpétrés çà et là par des esprits inciviques. « Nous vous exhortons à toujours prôner les valeurs de paix, le respect de la chose publique, le patriotisme et la culture du travail bien fait », ont-ils conclu.

Jean Jacques Koubemba

EDUCATION CIVIQUE

Le Mojecra invite les Congolais au respect des principes du vivre ensemble

Pour attirer l'attention des Congolais sur la nécessité de respecter certaines vertus morales et qualités sociales qui renforcent le vivre ensemble sans heurt dans un pays, le président du Mouvement des jeunes congolais pour la réflexion et l'analyse (Mojecra), Daniel Oba a animé au siège de son association, une conférence débat sur le thème, « le vivre ensemble : un capital social des temps nouveaux ».



Daniel Oba

Cet échange avait pour objectif d'encourager les citoyens congolais à travailler pour le développement communautaire, à vaincre les barrières ethniques, en vue de créer une société fraternelle capable de garantir une paix durable dans le pays.

Parlant des principes réels du concept du vivre ensemble, l'orateur a signifié que cette notion est un capital social de reconnaissance et de respect des valeurs républicaines et une évidence des temps nouveaux. Car, il traduit un sentiment clé d'être en harmonie avec les autres, malgré la diversité culturelle ; facilite l'intégration, la cohésion sociale et le progrès d'un pays.

Selon Daniel Oba, pour éviter tout comportement orienté vers l'inertie, l'agressivité et la régression de la nation, la connaissance et l'observation des principes de la citoyenneté sont nécessaires. Parmi ces principes se trouvent : la participation qui est la

qualité du citoyen à s'impliquer dans la gestion des affaires du pays ; la cohésion nationale qui exige la promotion de la tolérance réciproque et le refus des divisions ethniques ; la responsabilité qui est l'aptitude du citoyen à répondre aux actes posés dans la société, le respect des institutions, des symboles, lois et règlements de la République. « Le patriotisme intègre les pratiques citoyennes, notamment l'amour du pays, le désir ainsi que la volonté de défendre son pays et l'envie de servir la nation avec dévouement. Cela constitue un pilier d'accès au vivre ensemble qui s'appuie sur les vertus morales telles que, la générosité, l'écoute, la politesse, l'honnêteté, la discrétion, la fidélité et la manière d'exprimer ses idées aux autres », a-t-il indiqué,

avant de préciser que pour vivre en harmonie avec les autres il faut éviter les soupçons et les intrigues.

Les relations conflictuelles freinent le vivre ensemble

Abordant la question sur l'impact des relations conflictuelles sur la notion de vivre ensemble, le président du Mojecra a reconnu que certaines attitudes que nous développons lors des périodes de conflits entre personnes ou les groupes ethniques ne peuvent promouvoir le goût de vivre avec les autres. D'autant plus que, pour favoriser l'intégration et la cohésion sociale, il faut éliminer tous les comportements dominés par un esprit de caïman, de caméléon ou de tortue. Par contre l'attitude à développer est celle du pangolin. Car, le comportement caïman est soutenu par un esprit de compétition, la considération de son intérêt, la violence et le conflit permanent. Cependant, en ce qui concerne le caméléon, il s'agit d'un esprit d'acceptation des autres. Quant à la tortue elle est caractérisée par le refus et le retrait quand il s'agit de négocier ou de trouver une solution pour un problème. Mais le pangolin est caractérisé par la collaboration ou le compromis. « Le vivre ensemble est souvent freiné par des antivaleurs telles que, l'intolérance, le tribalisme, la corruption, l'injustice sociale, l'incivisme et l'exclusion », a conclu le conférencier.

Rock Ngassakys

ALIMENTATION ET SANTÉ

Les fruits de mer, source de protéines animales

Les fruits de mer représentent une bonne source de protéines, à l'instar des poissons, avec lesquels ils constituent d'ailleurs ce que l'on désigne sous le vocable de produits de la mer. Ce sont essentiellement les crustacés et les mollusques. À propos des crustacés...

Ce sont des arthropodes généralement aquatiques dont la carapace est formée de chitine imprégnée de calcaire. Parmi eux, il y a la crevette, la langouste, la langoustine, le homard, le crabe et l'écrevisse vivant beaucoup plus dans les eaux douces. Les mollusques sont des invertébrés aquatiques au corps mou, portant sur la face dorsale un manteau souvent couvert d'une coquille et sur la face ventrale un pied.

Il convient de signaler que les mollusques comprennent trois classes principales. Il y a : les gastéropodes (escargot, buccin...) ; les lamellibranches (moule, huître...) et les céphalopodes (pieuvre, seiche, calmar...)

Dans notre pays, la consommation des crustacés dépasse de loin celle des mollusques. La composition chimique de ces animaux éparés est assez diversifiée même si elle se rapproche de celle du poisson. Sur 100 g on a en moyenne : eau 70 à 84 g, protéines 10 à 23 g, lipides 0,9 à 3,5 g, glucides 0 g ou traces, vitamines A, D, C, B1, B2, PP, B6 et des minéraux comme le calcium, le fer, le sélénium, le phosphore et l'iode.

Les fruits de mer sont riches en oméga-3 qui réduit la pression artérielle et a une action bénéfique sur le cerveau. En outre, ces acides gras polyinsaturés contribuent à diminuer le taux de cholestérol et des éléments fondamentaux des matières grasses que sont les triglycérides.

Les fruits de mer apportent aussi des protéines à même de combler les besoins de l'organisme qui sont, on le sait, de 80 g chez l'homme et de 60 g chez la femme. Par ailleurs, la présence des vitamines est assez effective et permet d'assurer beaucoup de fonctions vitales parmi lesquelles la vision, le système nerveux, le fonctionnement cardiaque et cellulaire et le bon fonctionnement du fœtus chez la femme enceinte.

Les minéraux et oligoéléments présents sont aussi d'une grande importance dans l'organisme lorsqu'on sait que les besoins conseillés en calcium sont de 1200 mg chez la personne âgée, en phosphore de 800 mg, en iode de 150 microgrammes et en sélénium de 80 microgrammes.

Par Ange Kounkou,

Président de l'Association pour la

promotion des industries agroalimentaires au Congo (APIAC)

OFFRE

VENTE DE PARCELLE ET LOCATION DE RESIDENCE

* PARCELLE A VENDRE AVEC MAISONS

99, RUE OSSELE MOUNGALI BRAZZAVILLE, VERS LE MARCHÉ

* RESIDENCE A LOUER :

QUARTIER SANS FILS COMPORTANT :

* Deux IMMEUBLES AVEC 5 APPARTEMENTS

CHAQUE APPARTEMENT COMPREND :

Trois CHAMBRES + SALON + CUISINE

+ Deux SALLES DE BAIN

* CONTACT :

01 201 96 90

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Comme tous les régimes politiques, les démocraties sont mortelles. Elles peuvent disparaître, et pour le comprendre il faut se demander comment elles sont nées. »

Razmig Keucheyan, Maître de conférences à l'Université Paris Sorbonne-Paris IV, *Le Monde diplomatique*, avril 2015

« Chacun de nous est partisan d'un parti politique. D'où le vote. »

Safiatou Lopez/ Zongo, entrepreneur burkinabè, *le Faso.net*, 4 mars 2015

« Nous redécouvrons que les États-Unis n'ont pas d'alliés, ils n'ont que des cibles ou des vassaux »

Jean-Jacques Urvoas, député socialiste, *Reuters*, 25 juin 2015

« Notre pays (La France) est un allié loyal qui sait ce qu'il doit aux États-Unis... ; mais la gratitude ne l'empêchera jamais d'être indépendant, la loyauté n'est pas l'alignement »

Manuel Valls, Premier ministre de France, *Le Figaro*, 25 juin 2015

« J'ai le sentiment que sur le continent africain on parle beaucoup mais il est des moments où il faut agir. Et j'ai le sentiment que le problème des migrations meurtrières se pose depuis quelques années au niveau du continent africain et qu'il n'y a pas une politique globale africaine définie. »

Awa Thiam, philosophe et anthropologue, présidente de l'association Alliance pour une nouvelle citoyenneté (ANC), université Cheikh Anta Diop, *RFI*, 22 juin 2015

SANTÉ

Lancement d'une campagne nationale sur la drépanocytose

Cette opération vise à sensibiliser le grand public à ce problème majeur de santé publique.

L'épouse du chef de l'Etat, présidente de la Fondation Congo Assistance, Antoinette Sassou N'Guesso, a procédé le 25 juin à Brazzaville, au lancement officiel de la campagne de sensibilisation et de dépistage de cette maladie, en présence de plusieurs membres du gouvernement et du personnel médical évoluant au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU).

Au Congo, sur une population de trois millions d'habitants, environ 25% sont hétérozygotes (AS) et 2% des enfants naissent drépanocytaire (SS). Dans le monde plus de 50 millions de personnes sont touchées par cette maladie qui engendre plus de 200.000 décès chaque année ; 156 pays sont concernés par la drépanocytose ; 100 millions de porteurs sains (hétérozygotes) ; 500.000 nouveaux cas atteints de la drépanocytose naissent chaque année. En Afrique on compte plus de 300.000 enfants atteints de drépanocytose en Afrique ; On compte 25 à 30%

de formes hétérozygotes dans certaines régions et un enfant sur cent est hétérozygote. « La célébration, chaque 19 juin, de la Journée mondiale de la lutte contre la drépanocytose, marque la reconnaissance par la communauté internationale de cette maladie génétique. Pour l'année en cours, cette journée porte sur le dépistage précoce de la maladie. Cette thématique a une importance significative pour nos pays à ressource limitée », a indiqué dans son mot de circonstance, le ministre des sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, au nom de son collègue empêché. Le ministre Léon Alfred Opimbat a, par ailleurs, présenté les avantages multiples du dépistage précoce de la drépanocytose. « La limitation des formes totales, le dépistage des couples à risque, la prise en charge des malades afin de réduire le poids de la morbidité et de la mortalité, et enfin, la maîtrise des complications durant les six

premières années de l'enfance ». A noter qu'il est prévu cette année, sur l'autorité de la première dame, une vaste campagne qui sera simultanément lancée à Brazzaville et Pointe-Noire. Elle portera sur les actions ci-après : sensibilisation et information sur la drépanocytose ; dépistage chez les nouveaux-nés et les femmes enceintes dans les centres de santé (CSI) ; la vaccination contre le pneumocoque (microbe redoutable et mortel au coeur de cette maladie). Il a apporté quelques précisions concernant sa mise en application, « La vaccination contre ce microbe permet de réduire les risques d'infection. Dans ce cadre, il sera donné gratuitement aux malades de l'acide phonique pour la reconstitution du sang détruit par cette maladie ». Enfin, Léon Alfred Opimbat a demandé aux couples, aux étudiants et aux élèves à se faire dépister. « Ce dépistage qui intervient bien après l'enfance se fera à travers une simple prise de sang. Il permettra de reconnaître si l'on porte le trait - s - afin que des mesures de prévention et de prise en charge soient prises, etc. ».

Guillaume Ondzé

«Quand l'enfant est dépisté tôt, il est mieux pris en charge», conseille le Pr Alexis Elira Dokekias

L'épouse du chef de l'État, Antoinette Sassou N'Guesso, a lancé, le 25 juin, la campagne de sensibilisation à la drépanocytose qui intègre également des opérations de dépistage. D'où l'appel du directeur général des hôpitaux, le professeur Alexis Elira Dokekias aux parents dont les enfants drépanocytaires sont attendus pour être vaccinés gratuitement.

« Je lance un appel aux mamans qui ont des enfants drépanocytaires de les amener afin qu'ils soient vaccinés gratuitement. À Brazzaville, nous avons sélectionné le maximum d'enfants qui sont suivis dans nos services en hématologie. Mais cette vaccination va se poursuivre dans les centres intégrés », a précisé le professeur Alexis Elira Dokekias. À ce jour, le dépistage apparaît comme l'un des meilleurs moyens de lutte. Mais, très souvent, les parents ne découvrent leur statut de porteur sain de la drépanocytose



Alexis Elira Dokekias enregistrant les patients

que lors de la naissance d'un enfant drépanocytaire. Le dépistage permet d'instaurer une prise en charge précoce afin de réduire les complications graves de la petite enfance. « Dans le mécanisme de l'enfant drépanocytaire, ce dernier est affaibli par sa rate. Parce qu'au fur et à mesure qu'il grandit, depuis l'âge de 9 mois, cette rate s'autodétruit. Du coup, elle devient incapable de produire une protéine appelée properdine servant de protéger le malade contre ce germe à double capsule. C'est pour cette raison que le vaccin contre le pneumocoque (pneumo 23), est indiqué chez l'enfant drépanocytaire pour l'empêcher d'attraper ce microbe qui est potentiellement mortel », a expliqué le directeur gé-

néral des hôpitaux. Maladie génétique la plus répandue, la drépanocytose provoque des crises de douleurs du ventre et des os. Aucun traitement ne permet actuellement de guérir complètement les patients. Néanmoins, le dépistage précoce permet d'améliorer leur qualité de vie et de limiter les crises. « Quand l'enfant est dépisté tôt, il est mieux pris en charge et on a moins de problèmes sur le plan de son évolution. Deuxièmement, pour les pays qui ont suffisamment de moyens, si on peut dépister avant que la naissance ne vienne, on peut éviter de faire naître les enfants qui ont des formes totales de la maladie », a-t-il ajouté. Cette vaccination anti-démococcyque s'étendra jusqu'à la fin du mois à Pointe-Noire et Brazzaville. La sensibilisation sera faite par les différents acteurs engagés dans la lutte contre la drépanocytose pour inciter la population, notamment en âge de procréer, à se renseigner sur son statut. Objectif : savoir quel est son type d'hémoglobine. La Fondation Congo Assistance que dirige l'épouse du chef de l'État se joint à ce geste de solidarité en étant la marraine de l'événement.

Yvette Reine Nzaba

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact: 05 532 01 09
Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Techniques de rédaction administrative	4 jours	6 au 9 juillet 2015
Bilan de compétences et plan de carrière	4 jours	13 au 17 juillet 2015
Construire sa stratégie logistique	4 jours	21 au 24 juillet 2015
Pratique de la gestion des stocks et des approvisionnements	4 jours	21 au 24 juillet 2015
La gestion de la relation client (GRC ou CRM) : enjeux et fondamentaux	3 jours	28 au 30 juillet 2015

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

FORMATION

L'ambassade du Venezuela encourage 135 nouveaux apprenants d'espagnol

Une cérémonie de remise d'attestations de fin de formation couplée à l'activité commémorative de la bataille de Carabobo - qui favorisa l'indépendance du Venezuela-, s'est déroulée le 24 juin à la galerie des Dépêches de Brazzaville. Une occasion pour présenter l'Association les Amis d'Hugo Chavez pour la solidarité internationale que dirige le nouveau maire de Mfilou, Eugénie Opou.

À l'instar des ateliers passés, celui-ci avait également pour objectif de promouvoir les échanges de connaissances et de cultures tout en développant la formation d'une nouvelle amitié entre les participants, basée sur la pratique et l'apprentissage de la langue espagnole. Le coordonnateur de l'atelier, Marthyns Adjovi Léandre, s'est réjoui de voir 430 jeunes être formés gratuitement à ce jour par la représentation diplomatique du Venezuela. Ceci, depuis l'arrivée au Congo de l'actuel ambassadeur, Norma Borges Rengifo, en octobre 2013. « Notre objectif, c'est le bien-être de l'homme qui passe aussi par l'éducation ; il s'agit de le préparer pour les défis à venir dont celui de la langue pour lui permettre de s'exprimer correctement une fois dans un pays où l'on parle espagnol », a-t-il expliqué. « Nous avons une méthodologie qui nous permet de former une personne en neuf mois de trois cycles de trois mois



L'ambassadeur en compagnie d'Eugénie Opou et des invités chacun. Et c'est au dernier cycle que nous remettons un diplôme de fin de formation », a ajouté le coordonnateur de l'atelier.

Abordés à l'issue de la remise des attestations de fin de formation des apprenants ont exprimé leur gratitude au diplomate et à l'ensemble du personnel de l'ambassade impliqué dans cette formation. « J'éprouve un sentiment de fierté. J'ai commencé à apprendre l'espagnol depuis le lycée, malheureusement je ne pouvais pas parler couramment cette langue. Pour avoir participé aux cours organisés par l'ambassade du Venezuela, je suis satisfait du niveau atteint en raison du mérite qui m'a été décerné », a déclaré Génécèle Liverlin Ankana.

L'autre temps fort de la cérémonie a été consacré à la commémoration de la bataille de Carabobo du 24 juin 1821. Une occasion pour l'ambassadeur de rappeler les faits ayant marqué cet événement. « La bataille de Carabobo est une bataille de souvenir. Elle fut l'action la plus importante pour l'indépen-

dance du Venezuela », a souligné Norma Borges Rengifo.

La sortie officielle de l'Association des amis d'Hugo Chavez pour la solidarité internationale a marqué cette activité. « Le véritable but de notre association, c'est l'interculturel parce que le Venezuela est un pays qui a montré l'exemple de solidarité, et cette image a été laissée par le président Hugo Chavez », a déclaré Eugénie Opou. « Notre association sera une organisation pour les échanges interculturels, rencontres intercommunautaires, rencontres entre différentes personnes de tous âges. Tous ceux qui ont en vue de partager, de donner, d'être ensemble, d'apprendre... », a-t-elle précisé.

Plusieurs personnalités dont le président de l'Association congolaise d'amitié entre les peuples, Vital Balla, les représentants des royaumes téké, kongo et loango, les anciens fonctionnaires à l'ambassade du Congo à Cuba, ont pris part à cette cérémonie essentiellement culturelle.

Nestor N'Gampoula

Les ateliers et centres de formation dotés du matériel en coupe et couture

En vue d'appuyer les activités génératrices de revenus et de changer le comportement et le statut de la femme, les ateliers et centres de formation de Brazzaville ont réceptionné le 22 juin, du matériel de coupe et couture. La cérémonie s'est déroulée à la Maison de femme.

La remise a été faite par la directrice départementale de l'Intégration de la femme, Marie Rose Nganga. L'activité s'inscrivait dans le cadre de la campagne d'information, d'éducation et de communication lancée sur l'ensemble du territoire national.

L'objectif est d'accompagner les femmes et les jeunes filles à l'autonomisation socio-économique, l'entrepreneuriat et à l'éradication de l'extrême pauvreté en milieu féminin.

Au total, quinze centres ont bénéficié des kits en coupe et couture en fonction de la taille de la structure de chacune. Le don comprenait notamment des machines à pédale, une table à repasser, une paire de ciseau grands et petits modèles, d'un fer à repasser électrique et à charbon, un mètre ruban, un flacon d'huiles etc. Les bénéficiaires ont été notamment les centres de formation de l'association la Boussole pour le développement social, Femme et Action et le centre de formation des formateurs en coupe-couture et broderie.

Parmi les ateliers, figurent, ceux de Benisia couture, Entrée du poste Armée du Salut, Ma mapassa, Ecole spéciale Case Dominique, Ecole spéciale de Moungali, Sylvie couture, Adeline couture et bien d'autres.

La directrice départementale de l'intégration de la femme, Marie Rose Nganga a exhorté les formateurs de continuer à former ces jeunes apprenants qui retrouveront leur autonomie après des efforts fournis. Le responsable de l'association la Boussole pour le développement social, Bernard Nkouka, a remercié le ministère de cette initiative. « Nous devons occuper les jeunes qui passent leur temps dans l'oisiveté par diverses activités. Je les invite à venir apprendre un métier car le travail assure l'indépendance. La formation est gratuite nous envisageons une autre formation sur la coiffure et la menuiserie et, ils seront la bienvenue ». Outre cette invite, Bernard Nkouka a formulé le vœu de voir d'autres ministères prendre les mêmes initiatives.

Lydie Gisèle Oko

Mitsubishi L200

À PARTIR DE 18.000.000 HT

2.8 DOUBLE CAB | 5 PLACES | DOUBLE AIRBAG | AIR CONDITIONNÉ | VITRES ÉLECTRIQUES
OUVERTURE À DISTANCE | MARCHES PIEDS | ET BIEN PLUS ENCORE.



POINTE NOIRE :
697 Bd du Pdt Marien NGOUABI

BRAZZAVILLE :
113 av Edith Lucie BONGO ONDIMBA

www.tractafrictmc-congo.com | rufin.lepembe@tractafrictmc.com
Tél : 06 948 89 08 | 05 642 03 84



Drive@earth

BURUNDI

Le 2^e vice-président prend la fuite, la situation se tend à Bujumbura

À quatre jours des élections législatives, le deuxième vice-président du Burundi a fui le pays, appelant le président Pierre Nkurunziza à renoncer à briguer un troisième mandat alors que les violences repartent de plus belle à Bujumbura.

Signe de cette tension à l'approche d'un scrutin controversé, quelque 200 étudiants qui campaient depuis le début de la contestation anti-Nkurunziza à l'extérieur de l'ambassade américaine et que la police voulait évacuer se sont, pacifiquement, réfugiés dans le complexe de la représentation diplomatique.

Selon des journalistes de l'AFP, l'explosion de deux grenades dans le centre de la capitale ont aussi fait au moins huit blessés, au lendemain d'une journée déjà marquée par de nombreux tirs et explosions dans un quartier périphérique de Bujumbura, Musaga, foyer de la contestation.

Sur France 24 mercredi soir, le deuxième vice-président du Burundi, Gervais Rufyikiri, a expliqué avoir quitté le Burundi parce qu'il n'était «plus capable de continuer à soutenir l'attitude du président de la Répu-

blique, sa volonté de conduire le peuple burundais sur la voie de l'illégalité».

Il a aussi dit avoir été «menacé» après ses prises de position contre une candidature du chef de l'État à la présidentielle du 15 juillet. Cette défection assombrit encore un peu plus le paysage politique au Burundi à l'approche d'élections législatives que l'opposition n'exclut pas de boycotter et dont la communauté internationale demande le report compte tenu de la grave crise que traverse le Burundi depuis l'annonce fin avril de la candidature de Pierre Nkurunziza, déjà élu en 2005 et 2010, au scrutin présidentiel.

En quittant le Burundi, M. Rufyikiri ajoute son nom à une longue liste d'opposants, journalistes, membres de la société civile ou frondeurs du parti au pouvoir (Cnodd-FDD) sous le coup de menaces et

contraints de quitter le pays. Selon des proches, un autre ancien vice-président burundais, Bernard Busokoza, a lui aussi fui en Belgique mercredi. Des rumeurs persistantes à Bujumbura font également état d'une possible défection du président de l'Assemblée nationale sortante, Pie Ntavyohanyima, officiellement en Europe pour une réunion interparlementaire mais lui aussi ouvertement opposé au troisième mandat.

Mais loin de se laisser ébranler par le départ du 2^e vice-président, le camp présidentiel l'a salué d'un «bon débarras», le principal conseiller en communication du président, Willy Nyamitwe, suggérant même que M. Rufyikiri avait «trempé dans la tentative de putsch manqué» contre le président Nkurunziza mi-mai.

«Intimidations», «menaces»
Signe de la détermination de Pierre Nkurunziza à aller coûte que coûte aux urnes, le chef de l'État a lancé jeudi sa cam-

pagne présidentielle à Busoni dans la province de Kirundo (nord-est). Selon l'un de ses conseillers, le chef de l'État a été accueilli «par une foule immense, entre 10.000 et 15.000 personnes».

Dans une lettre officielle, dont l'AFP a eu copie, M. Rufyikiri, réfugié en Belgique, a fustigé la fuite en avant de Pierre Nkurunziza, l'appelant une nouvelle fois à «retirer» sa candidature dans l'«intérêt du peuple burundais».

Il a dénoncé les «intimidations» et «menaces» visant les opposants politiques et les membres de la société civile, en pointe contre le troisième mandat et contraints eux aussi à «vivre dans la clandestinité ou à s'exiler». Il a aussi regretté les «sanctions» infligées jusqu'aux membres du parti au pouvoir, le Cnodd-FDD, qui, comme lui, se sont opposés au troisième mandat.

Considéré comme l'un des leaders des frondeurs du parti au pouvoir, qui ont contesté dès avril la candidature de Nku-

runziza à un troisième mandat, M. Rufyikiri était aussi perçu comme l'un des grands intellectuels du régime au pouvoir au Burundi.

Professeur d'université, très apprécié de la communauté internationale pour sa rigueur, il a été président du Sénat lors du 1^{er} mandat de Nkurunziza de 2005 à 2010 avant de devenir 2^e vice-président en charge des affaires économiques après la réélection du chef de l'État.

Ces derniers mois, plus de 100.000 Burundais ont fui dans les pays voisins - Rwanda, Tanzanie, République démocratique du Congo - le climat pré-électoral délétère au Burundi. Les violences qui ont accompagné la contestation populaire ont fait au moins 70 morts, selon une ONG de défense des droits de l'Homme burundaise. Et la communauté internationale craint que le pays, qui se remet encore à peine de sa longue guerre civile (1993-2006) ne replonge dans des violences à grandes échelles.

AFP

PUBLICATION

« Le compte à rebours », un ouvrage contre l'intégrisme

Publiée par les éditions L'Harmattan Congo en mars 2015, cet ouvrage d'Ernest Bompoma Ikélé compte 154 pages. Il est préfacé par Richard Gérard Gambou (décédé il ya quelques mois).

Le compte à rebours n'est pas un tract, encore moins une nouvelle provocation, comme d'aucuns pourraient le croire, a déclaré Jessy Loemba dans son analyse du livre.

Ernest Bompoma ouvre son livre par un réquisitoire pathétique de Zambo, à la fois narrateur et personnage principal de l'œuvre. Natif du Septentrion, ce dernier évoque sa condition pitoyable « d'enfant venu des bas-fonds du pays » qui n'a découvert la ville qu'à la suite de son admission au Brevet d'études moyennes générales (BEMG). Ce dernier crie sa rage contre un gouvernement qui n'avait pas construit des lycées dans certains chefs-lieux de région.

Devenu citoyen par la force des choses et infirmier diplômé d'État régulièrement intégré à la Fonction publique, il est ré-

volté et ne manque pas de mots durs à l'endroit des gouvernants qu'il tourne en dérision en les qualifiant de « diplômés de Lomonosov ».

Révolté, il l'est aussi contre sa ville, Cefa. Une ville pourtant arrosée de plusieurs cours d'eau mais mal desservie en eau potable et en électricité, mal lotie, mal répartie, dépourvue de réglementation et mal administrée et, surtout, mal construite, avec ce que cela entraîne comme catastrophes écologiques, matérielles et humaines. Mais il y a plus. Zambo est confronté à un problème. Lui, le nordiste, habitant de surcroît la zone nord de la ville et parlant le langali (différent du lingala), doit aller travailler à un centre de santé intégré situé à quinze kilomètres de chez lui, dans la zone sud, où la langue parlée est le batouki (l'ana-



gramme renseigne). Non seulement, Zambo n'a pas la maîtrise de cette langue, certains patients le jugeront d'ailleurs orgueilleux. Conséquence, il n'est pas accepté par ces derniers. « Mes ennuis n'étaient qu'au début quand il fallait ajouter à cette situation malheureuse mon déplacement de l'arrondissement où je logeais, le neuvième de la ville, pour mon lieu de travail séparés de quinze kilomètres (...). L'État, toujours

dans ses propres certitudes, lui qui était recroquevillé sur lui-même, sur sa tribu, sa communauté, son patois ou son idiome. En un mot, Zambo a, au fil du temps, réalise l'absurde de la vie à travers les clivages nord-sud, « langali et batouki », et il a compris le danger représenté par le repli identitaire, une anti-valeur à bouter coûte que coûte des sociétés modernes.

Pourtant, cet ouvrage d'Ernest Bompoma Ikélé ne parle pas que de l'intégrisme. Il y a bien d'autres antivaleurs qui sont traitées dans cet ouvrage et contre lesquelles Zambo, en véritable redresseur de torts, fait feu de tout bois, avec les moyens qui sont les siens. On peut, par exemple, citer le phénomène de la mort qui divise, de manière incompréhensible, les familles. Car, dans les sociétés actuelles, plus personne ne croit en une mort naturelle, toute mort a nécessairement un bouc-émissaire. À lire...

Bruno Okokana

Assurances et Réassurances du Congo

Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins

Assurance Incendie	Assurance Incendie
Assurance Transport	Assurance Construction
Assurance Multirisques Habitation	Assurance Vieillesse
Assurance Glaces Tempête	Assurance Voyage
Assurance Responsabilité Civile	Assurance Énergie

Agence K17 - Avenue de la Liberté - Congo - Tél : (+243) 20 20 12 00 / 11 20 12 00
 Agence P18 - 123, Avenue Tervil - Kinshasa - Tél : (+243) 20 20 12 00 / 11 20 12 00
 Email : agence@arccongo - www.arccongo



Le lait de croissance des petits futés.



- Comme moi!

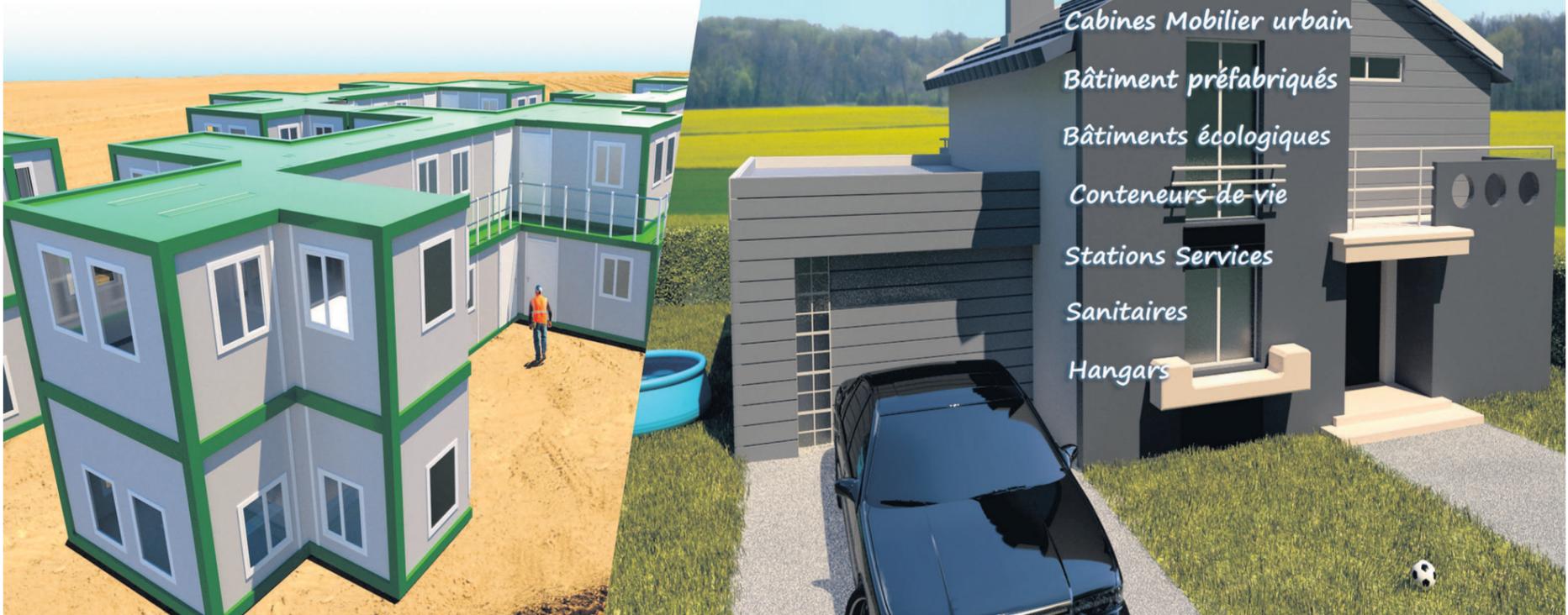


Blédilait Croissance au **Combifer**

MET TOUT PREFABS

Qualité et développement Durable !

- Logements pratiques prêts à l'emploi
- Bâtiments en acier léger galvanisé
- Bâtiments à systèmes modulaires
- Bâtiments en acier structurel
- Cabines Mobilier urbain
- Bâtiment préfabriqués
- Bâtiments écologiques
- Conteneurs de vie
- Stations Services
- Sanitaires
- Hangars



Pointe-Noire Centre Ville - Avenue de Kimkambo (en diagonale de Servtec)
Tel : 06 9999 666 - 06 947 22 22

BRN AAO - SAS au capital de 30 000 000 € - RCS Villefranche Tarare 517 441 820 - 0432 243



7ème étage immeuble CNSS
 Centre-ville BP : 537 - Brazzaville,
 Tél : +242 06 913 81 45 | +242 06 636 28 38
 Email : iprc@iprc-training.org
 Site web : iprc-training.org/congo

Prix « International Quality Summit - IQS »



Mr. Souleymane KOUYATE, recevant le prix des mains du président de Business Initiative Direction (BID)



Mr. Souleymane KOUYATE lauréat du Prix International Quality Summit - IQS



Le Président de BID avec les membres de quelques sociétés lauréates

IPRC, Recompensé pour son leadership sur le marché de renforcement des capacités

IPRC a reçu le prix International Quality Awards, dans la catégorie OR, lors de la convention du Business Initiative Directions tenue du 24 au 25 mai 2015 à New York.

Ce prix est une reconnaissance internationale pour l'engagement de l'entreprise envers la Qualité, le Leadership, la Technologie et l'Innovation. Parmi plus de 150 entreprises venues du monde entier, IPRC était la seule entreprise retenue, pour représenter la République du Congo.

Son Directeur Général, Monsieur Souleymane KOUYATE a reçu le trophée des mains de Monsieur Jose E. PRIETO, Président de Business Initiative Directions (BID), au cours de la cérémonie organisée au centre de conventions du «Marriott Marquis Hotel» de New York.

Dans son allocution de remerciement, M. Souleymane KOUYATE, a dédié ce prix à la République du Congo, à tous les acteurs du développement, tant publics que privés et au personnel d'IPRC.



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Unité * Travail * Progrès

CABINET

N° 0113 /PR/MDN-CAB.

Brazzaville, le 24 JUIN 2015

COMMUNIQUE DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Le Gouvernement de la République du Congo a été informé des allégations de faute grave, mettant en cause les membres du contingent militaire congolais déployé auprès de la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Centrafrique (MINUSCA).

En effet, il a été rapporté que le 10 juin 2015, à la demande des autorités locales, certains éléments non identifiés de ce contingent auraient procédé à l'arrestation et à la détention de quatre ressortissants centrafricains, qui auraient été impliqués dans des activités criminelles dans la zone de « Mambéré ».

Au cours de leur arrestation et de leur transport ultérieur à Nola, il a été enregistré deux décès dont l'un au cours du transfert et l'autre dans les structures hospitalières ; les deux autres personnes étant encore hospitalisées.

Dans le souci de clarifier ces allégations de violation des droits de l'homme, le Gouvernement de la République du Congo a procédé à la désignation d'un enquêteur national, chargé de recueillir tous les éléments utiles pouvant établir les circonstances matérielles des faits allégués et identifier leurs auteurs.

La République du Congo réaffirme sa ferme volonté à respecter et à faire respecter les droits humains dans toutes les circonstances de l'engagement de son outil de défense dans le cadre des opérations de maintien de la paix, et de toujours coopérer pour la manifestation de la vérité.

D'ores et déjà, il prend l'engagement de donner à ces allégations les suites qui s'imposeront au vu des résultats de cette enquête.



Le ministre à la Présidence de la République,
chargé de la défense nationale,

Charles Richard MONDJO.

BP : 101 Brazzaville - E-mail : minidensnationale@gmail.com Tél : +242 2222810598/066683081

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES (PADEF)

AVIS DE RECRUTEMENT

N° SC 06/2015/PADEFIUNGP-RPM

« Recrutement d'une ONG nationale chargée de réaliser l'appui au diagnostic des unions des Groupements d'Intérêt Economique et Communautaire (GIEC) des bassins de production dans la zone d'intervention des PRODER2 et 3 »

1. La République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole un financement (Prêt n° 851-CG) de 6,2 millions de dollars US, cofinancé par le Gouvernement congolais pour la mise en œuvre du Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles, et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit financement pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'une ONG nationale chargée de réaliser l'appui au diagnostic des unions des GIEC des bassins de production dans la zone d'intervention des PRODER 2 et 3.

Mouyondzi), de la Lékoumou (zone Mayéyé) et du Pool (zones Boko et Louingui).

L'ONG doit être : (i) une ONG de développement expérimentée, (ii) ayant des compétences dans le renforcement des capacités des organisations paysannes et une expérience avérée de terrain d'au moins cinq (5) ans, (iii) ayant effectué des missions similaires dans le cadre des projets et programmes financés par les bailleurs de fonds internationaux et le FIDA.

2. L'appui effectué auprès des GIEC impliqués dans le processus de multiplication et de diffusion de boutures saines de manioc issue des variétés performantes introduites dans les zones d'intervention des Proder 2 et 3 a enclenché une dynamique associative ayant abouti à la création dans certains bassins de production et sur initiative propre de bribes d'associations de second niveau (Union de bassin de production, en sigle UGB). La dynamisation de ces initiatives locales est une nécessité pour leur permettre de mieux prendre en compte les préoccupations de leurs membres. Pour y parvenir, la situation de départ du tissu associatif mérite d'être connue au travers d'une enquête de référence pour établir le profil des organisations de base existantes qui la compose, leur typologie, ni veau d'organisation, et motivation à se constituer en de véritables pourvoyeurs de services pour leurs membres et la nécessité d'appuyer cette émergence (faisabilité).

4. Le PADEF invite les ONG intéressées à se faire connaître et à fournir les propositions techniques (preuves) sur leur expérience et compétence en rapport avec la nature de la mission (Copies d'enregistrement, de patente valable et autres documents..., brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans les conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, CV du personnel prouvant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ladite mission, etc.). L'ONG sera sélectionnée suivant la méthode « la Sélection Fondée sur la Qualification (SQ) ».

Les appuis préconisés dans ce cadre seront principalement orientés vers ce type d'organisation, qui assurera dans la durée, une meilleure prise en charge des intérêts de leurs membres, dans le cadre d'une gouvernance locale où leur représentativité et leur participation aux différentes plateformes de prise de décision devra aussi s'améliorer.

5. Les intéressés doivent obtenir des informations sur les termes de références de la mission, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8h00 à 16h00. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le 10 juillet 2015 à 12H30 avec la mention « A VIS DE RECRUTEMENT N° SC 06/2015/PADEFIUNGP-RPM relatif au recrutement d'une ONG nationale chargée de réaliser l'appui au diagnostic des unions des GIEC ».

3. L'objectif global de la mission est d'établir la situation de référence des organisations paysannes de second degré existant dans les zones d'intervention des Proder 2 et Proder 3. La durée de la mission est de vingt six (26) jours.

Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF)- Rue Isaac Locko parcelles n° 70/42 et 70/43, Quartier Hôpital Blanche GOMEZ, derrière l'Ambassade des Etats-Unis, Brazzaville, Tél : 00242 06 658 59 19 106 644 75 07, Email : blproder-congongo@yahoo.fr.

Fait à Brazzaville, le 25 JUN 2015

La mission se déroulera dans les départements du Niari (zone Yaya), de la Bouenza (zones Bouansa Loutété, et

Le Coordonnateur du PADEF
Benjamin Dira

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES (PADEF)

AVIS DE RECRUTEMENT

N° SC 07/2015/PADEF/UNGP-RPM

« Recrutement d'une ONG nationale chargée de réaliser la formation sur la gestion administrative et financière des leaders des Groupements d'Intérêt Economique et Communautaire (GIEC) »

1. La République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole un financement (Prêt n° 851-CG) de 6,2 millions de dollars US, cofinancé par le Gouvernement congolais pour la mise en œuvre du Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles, et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit financement pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'une ONG nationale chargée de réaliser la formation sur la gestion administrative et financière des leaders des GIEC.

dans le cadre des projets et programmes financés par le FIDA ou d'autres bailleurs de fonds internationaux. Le prestataire devra prouver l'existence en son sein d'au moins trois équipes opérationnelles capables de conduire la formation de façon autonome sur des sites différents avec la même efficacité. Le PADEF se réserve le droit d'arrêter une session de formation lorsque les formateurs déclarés dans l'offre de formation sont différents de ceux qui dispensent réellement les formations.

2. En effet, l'émergence des organisations paysannes est fortement tributaire de la capacité de leurs membres et de leurs dirigeants à s'assumer et à assurer par eux-mêmes leur auto-promotion. Cela implique une appropriation des concepts basiques liés à la structuration et au fonctionnement de tout groupe. Le démantèlement des groupements constatés est justement la conséquence directe de la méconnaissance et de la non-application des principes qui régissent la structuration et le fonctionnement d'un groupe.

4. Le PADEF invite les ONG intéressées à se faire connaître et à fournir les propositions techniques (preuves) sur leur expérience et compétence en rapport avec la nature de la mission (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans les conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, CV du personnel prouvant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ladite mission, etc.).

Pour enclencher effectivement la redynamisation des GIEC appuyés en 2014 par le PADEF, une ONG prestataire sera contractualisée pour former 160 leaders de GIEC dans la gestion administrative et financière des groupements, à raison de quatre (4) membres par groupement. Les participants de chaque groupement devront comprendre obligatoirement le président, le secrétaire, le comptable et son adjoint. Chaque fois que cela est possible, chaque groupement devra favoriser la participation des femmes ou des jeunes occupants ces postes de responsabilité. Cette formation sera réalisée dans les départements des Plateaux, de la Cuvette, de la Cuvette Ouest (zone PRODER 1), du Niari, de la Bouenza, de la Lékoumou et du Kouilou (zone PRODER SUD). Les formations se dérouleront en six (6) sessions de 5 jours chacune, regroupant au maximum 36 participants par session.

Elle sera sélectionnée suivant la méthode « la Sélection Fondée sur la Qualification (SQ) ».

5. Les intéressés doivent obtenir des informations sur les termes de références de la mission, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8h00 à 16h00.

3. L'objectif global de la mission est de renforcer les capacités des leaders des GIEC dans la gestion administrative et financière des groupements. La durée de la mission est de trente (30) jours.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le 10 juillet 2015 à 12H30 avec la mention « A VIS DE RECRUTEMENT N° SC 07/2015/PADEFIUNGP-RPM, relatif au recrutement d'une ONG nationale chargée de réaliser la formation sur la gestion administrative et financière des leaders des GIEC ».

Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF)- Rue Isaac Locko parcelles n° 70/42 et 70/43, Quartier Hôpital Blanche GOMEZ, derrière l'Ambassade des Etats-Unis, Brazzaville, Tél : 00242 06 658 59 19 106 644 75 07, Email : blproder-congongo@yahoo.fr.

Fait à Brazzaville, le 25 JUN 2015

Le Coordonnateur du PADEF
Benjamin Dira

L'ONG doit être : une ONG de développement expérimentée ayant des compétences dans le renforcement des capacités des organisations paysannes et une expérience avérée de terrain d'au moins cinq (5) ans et ayant effectué des missions similaires

NÉCROLOGIE

Anguio Nganguia Engambé, président du Parti pour l'action de la République MÂ (P.A.R.); les familles Engambé et Nkou informent les parents, amis et connaissances, que le programme des obsèques de leurs regrettées sœurs et filles : Engambé Claudelle Virginie, décédée le 6 juin 2015 à Paris en France et Nkou China, décédée le 11 juin 2015 à Brazzaville se déroulera comme suit : Mercredi 24 juin 2015 : arrivée de la dépouille mortelle par le vol régulier d'Air France à l'aéroport international de Maya-Maya à 17h25 min, suivi du dépôt de ladite dépouille à la morgue municipale de Brazzaville ; Samedi 27 juin 2015 à 8H30 : levée des deux corps à la morgue municipale de Brazzaville.



10h00 : arrivée et exposition des corps au domicile familial, sis au n° 130, rue Loukolélé à Talangaï, Brazzaville.

11h00 : recueillement

12h00 : départ des dépouilles pour le cimetière privé BOUKA VIP

14h00 : retour au domicile familial et fin de cérémonie

REMERCIEMENTS

Les familles Etoka, Bokilo, Mondjo, Lokaka, Jean Baptiste Ondaye et le Colonel Jean Florent Bouesso, sont très touchés par les marques de réconfort que vous leur avez témoigné suite au décès de leur femme, belle fille, fille, mère, grand-mère et belle mère Etoka née Bomengue Suzanne. Toute la famille vous exprime sa profonde gratitude. Merci d'avoir été là.

**IN MEMORIAM**

6 Juin 2014 - 6 Juin 2015

Il y a 12 mois, jour pour jour, qu'il a plu à Dieu de rappeler à lui l'Inspectrice des Douanes Bertille ITSANGUI OTONGUIS "Mâ Bert" (à Pointe Noire et inhumée le 16 Juin à Brazzaville)

En cette date mémorable M. Juste ATSA, les Enfants Lange Emmanuel, Messie Nathan, Betty Love et Mme ATSA ASSOUSASSERE Monique, organisent des Messes (du 7 au 28 Juin à Brazzaville et à Pointe-Noire) en Hommage à leur Epouse, Mère et Belle-Fille. Une Collation sera donnée après les Messes de 10 heures selon le Programme indiquée par voie de Carte.

Que tous Ceux qui l'ont connu aient une Pensée pieuse en sa Mémoire.





LE MOMENT
DE VIVRE TON RÊVE.
C'EST MAINTENANT.

africa.airtel.com



YAYA TOURÉ | JOUEUR AFRICAINE DE L'ANNÉE

Clavin Ojhu

JUSTICE

L'Acaj demande au Gouvernement l'abandon des poursuites contre les activistes de Filimbi

Dans un communiqué du 25 juin, l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj), a averti sur la reprise, ce 26 juin à Kinshasa au Tribunal de grande instance de Kinshasa/Gombe, siégeant à la prison de Makala de Kinshasa, du procès de membres du mouvement Filimbi.

L'Acaj dit condamner énergiquement « ce procès politique ». Sa poursuite, a souligné cette organisation, traduirait à suffisance la volonté du gouvernement à poursuivre la répression de l'exercice des libertés publiques. « C'est pourquoi, l'Acaj demande au Gouvernement de faire abandonner les poursuites engagées contre les activistes du mouvement Filimbi et à cesser la répression contre des leaders de la société civile et l'opposition politique », a souligné cette ONG de défense des droits de l'homme.

Le Parquet général, note-t-on, poursuit Yves Makwambala et Freud Bauma pour « atteintes à la sûreté intérieure de l'État ». La justice les accuse, en effet, « d'avoir fait partie d'une association, d'une bande organisée dénommée Filimbi Ekoki pour attenter à la vie ou la personne du chef de l'État, changer, interrompre ou détruire le régime constitutionnel, ébranler la fidélité que les citoyens doivent à l'État... ». MM. Mi Yangu Kiakwama Kia Kiziki, Floribert Anzuluni, Ben Kabamba et Horli Ndjoli, actuellement en fuite, sont aussi accusés des mêmes faits. Ils risquent tous des condamnations variant entre dix ans de prison ferme et la peine de mort.

Une activité non « terroriste »

Il est noté qu'un rapport parlementaire a récemment démenti le caractère « terroriste » des militants de Filimbi. Selon ledit rapport, en effet, les militants du mouvement Filimbi arrêtés mi-mars à Kinshasa n'avaient vraisemblablement aucune visée « terroriste ». Ce rapport d'enquête parlementaire publié à la première quinzaine du mois de juin avait également appelé la justice à statuer rapidement sur les deux d'entre ces activistes encore en détention à Kinshasa. On rappelle qu'une trentaine de personnes, parmi lesquelles trois activistes

sénégalais et un Burkinabè, avaient été arrêtées, le 15 mars dans la capitale de la RDC, lors d'une réunion d'échange sur la bonne gouvernance en Afrique organisée par Filimbi (Coup de sifflet, en swahili), qui se présente comme un collectif de mouvements d'éducation à



Franck Otete, Floribert Anzuluni, et Mi Yangu Kiakwama Kia Kiziki, exfiltrés de la RDC

la citoyenneté, non-partisan et non-violent.

La mission parlementaire citée par l'Agence France presse avait également, en son temps, demandé au procureur général de la République de mettre tout en œuvre en vue de traiter avec diligence les dossiers des prévenus encore en détention, d'autant que les principaux organisateurs étaient en dehors du territoire national. Les trois Sénégalais étaient membres du mouvement Y'en a marre, qui s'était opposé dans leur pays à la réélection du président Abdoulaye Wade, et le Burkinabè membre du Balai citoyen, ayant pris une part active aux manifestations de Ouagadougou qui ont entraîné le départ du président Blaise Compaoré en octobre 2014. Les principaux organisateurs congolais de la rencontre du 15 mars ont fui le pays pour l'Europe. Selon la source, ils auraient été exfiltrés du pays à bord d'un avion de la Mission des Nations unies en RDC.

Selon certaines sources proches des Congolais exfiltrés, ces derniers ne se complaisent pas à rester en dehors de la RDC mais y sont contraints, compte tenu de la situation politique et sociale qui prévaut au pays.

Lucien Dianzenza

51^e COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Finale inédite et totalement lushoise entre Lupopo et KFA

Le FC Saint-Eloi Lupopo face à Katumbi Football Académie, c'est l'affiche de la finale de la 51^e édition de la Coupe du Congo de football le 29 juin 2015, et dont la phase finale se joue au stade TP Mazembe de Lubumbashi.

Les deux finalistes de la 51^e Coupe du Congo de football sont connus. Il s'agit du FC Saint-Eloi Lupopo, premier du groupe B de la phase finale avec six points, et de la formation de Katumbi Football Académie (KFA) premier du groupe A avec trois points et un meilleur goal différence. Les deux clubs de la ville de Lubumbashi où se joue du reste la phase finale de cette compétition nationale de football s'affronteront le 29 juin 2015, à la veille de la journée commémorative de l'Indépendance de la RDC. Dans le groupe B, Lupopo s'est qualifié sereinement pour la finale, en battant successivement AS Dauphins Noirs par trois buts à zéro, et le Daring Club Motema Pembe par un but à zéro grâce à son artilleur Crispin Mugalu Mais dans le groupe A.



Lupopo affrontera KFA en finale de la Coupe du Congo

Mais la rencontre entre Bukavu Dawa et FC Renaissance de Congo (Kinshasa), cruciale pour déterminer le club finaliste du groupe A, n'est pas allée jusqu'à son terme le jeudi 25 juin 2015 au stade TP Mazembe de la capitale cuprifère congolaise. Alors que Renaissance du Congo évoluait à neuf à la suite de l'expulsion de deux de ses joueurs, Bukavu Dawa a inscrit le but qui a anéanti totalement les chances du club Orange de la capitale de la RDC d'accéder en finale. Mécontents, les joueurs de Renaissance ont cherché à s'en prendre à l'arbitre du match accusé d'être partisan. Et la rencontre s'est arrêtée à la 72^e minute dans la confusion. Tuteur du FC Renaissance du Congo, le pasteur évêque Pascal Mukuna, présent dans la tribune d'honneur du stade TP Mazembe à Lubumbashi, a déclaré après l'arrêt du match que son « club a été victime des arbitres kamikazes qui sont venus décider sur le sort d'une compétition où le champion est déjà connu ». Instance organisatrice directe de cette deuxième compétition nationale de football, la Fédération congolaise de football association (Fecofa) va certainement prendre des mesures (sanctions) par rapport à l'issue de cette rencontre.

En deuxième match de la journée du jeudi et comptant pour le groupe B, le Daring Club Motema Pembe, certes privé de la finale après sa défaite de la première journée contre FC Saint-Eloi Lupopo, a fini en beauté cette phase finale de la 51^e Coupe du Congo de football. Le team Vert et Blanc de Kinshasa a laminé l'AS Dauphins Noirs de Goma (Nord-Kivu) par trois buts à zéro, avec les réalisations de l'Ivoirien Junior Koné et du latéral Chila Bivala en première période, ainsi que le troisième but du milieu de terrain Doxa Gikanji en deuxième période.

Martin Enyimo

COOPÉRATION

L'Union européenne renforce son soutien à l'Afrique centrale

Le Programme indicatif régional du onzième Fonds européen de développement (FED) pour cette partie du continent africain vient d'être signé, le 23 juin, par le Commissaire européen pour la Coopération internationale et le développement, Neven Mimica.

Ce programme d'un montant de 350 millions d'euro porte sur la période 2014-2020. La signature de ce document a eu lieu à Bruxelles, en présence des ministres et des représentants de la région d'Afrique centrale, du secrétaire général de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Ceeac) et du président de la Commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac). Selon un communiqué de la Délégation de l'Union européenne en RDC, le programme, dont la mise en œuvre fera l'objet d'un suivi par un comité de pilotage, couvrira trois domaines. Il s'agit notamment de l'intégration et la coopération politiques dans le domaine de la paix et de la sécurité (43 millions d'euros), l'intégration économique et le commerce au niveau régional (211 millions d'euros, dont 135 millions qui transiteront par le Fonds fiduciaire pour les infrastructures) et le développement durable des ressources naturelles et de la biodiversité (88 millions d'euros). Il est, par ailleurs, également prévu un montant supplémentaire de 8

millions d'euros pour l'assistance à la coopération technique et aux ordonnateurs régionaux.

Parlant de ce programme, le Commissaire Mimica a déclaré que « l'intégration régionale n'est viable que si elle vient de l'intérieur ». Elle constitue, a-t-il souligné, un moyen d'atteindre les objectifs stratégiques définis dans l'accord de Cotonou et de s'appuyer sur les avancées qui ont déjà été réalisées par la Ceeac et la Cemac dans les domaines de l'intégration économique et monétaire, de la paix et de la sécurité, des infrastructures et de l'environnement et des ressources naturelles. Il est indiqué que la région d'Afrique centrale, qui compte environ 160 millions d'habitants, dont près de la moitié vivent en République démocratique du Congo, comprend onze pays dont l'Angola, le Burundi, le Cameroun, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République centrafricaine, la République du Congo, la République démocratique du Congo, le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe et le Tchad. Cependant, la Guinée équatoriale, qui n'a jamais signé l'accord de Cotonou révisé, ne peut donc pas bénéficier directement d'une aide dans le cadre du FED.

Les fonds dégagés précédemment en faveur de l'Afrique centrale au titre du 10^e Fonds européen de développement, note-t-on, s'élevaient à 165 millions d'euros.

L.D.

DIALOGUE NATIONAL

Joseph Kabila fixe l'opinion le 30 juin

C'est depuis la ville de Matadi au Bas-Congo que le Président de la République va prononcer son discours, très attendu, en marge du défilé marquant le 55^e anniversaire de l'accession du pays à l'indépendance.

C'est la ville portuaire de Matadi qui a été choisie pour abriter ces festivités qui promettent d'être grandioses lorsqu'on s'en tient à l'intensité des préparatifs en cours. Le gotha politique congolais devra donc effectuer le déplacement du chef-lieu de la province du Bas-Congo (Kongo central) pour donner un éclat particulier à la fête.

Selon des sources, une belle brochette des chefs d'État africains pourront également honorer de leur présence cette commémoration. D'où l'important déploiement des forces de sécurité dans la ville de Matadi, à quelques heures de l'événement, l'objectif étant de garantir pleins succès à cette fête nationale.

Outre le défilé militaire et des forces vives de la nation, l'autre temps fort de cette célébration sera sans nul doute le discours du chef de l'État. Cette allocution est très attendue surtout au regard du contexte actuel marqué par la fin des consultations qu'il venait d'initier avec les différentes forces politiques et sociales du pays en prévision du dialogue national. Après avoir écouté

les uns et les autres pendant plus de trois semaines, l'on attend à ce que Joseph Kabila puisse dégager sa perception par rapport au dialogue tout en fixant l'opinion sur les modalités pratiques censées le caractériser. En fait, le président de la République est le seul jusqu'ici à connaître le soubassement de ce dialogue dont les contours demeurent encore flous dans l'imaginaire collectif.

Outre le calendrier électoral, la sécurisation du processus électoral, le financement des élections, l'enrôlement de nouveaux majeurs et l'accompagnement de la Communauté internationale censées constituer des matières à discussion au regard de leur importance, l'opinion reste néanmoins perplexe sur la question liée à la mandature du chef de l'État. Constitutionnellement, ce dernier épuise ses deux mandats d'ici à fin 2016 et le fait qu'il ne se soit jamais prononcé sur cette question laisse dans l'expectative de nombreux Congolais dont certains lui prêtent l'intention de chercher à demeurer au pouvoir au-delà des limites légales. L'on croit savoir que Joseph Kabila saisira l'opportunité de son discours à la nation pour fixer l'opinion sur ses vraies intentions. À bout de compte, le discours de Joseph Kabila contribuera à donner une nouvelle orientation au pays à la lumière des conclusions auxquelles auront abouti les dernières consultations initiées par ses soins.

Alain Diasso

SANTÉ

Ouverture du 5^e congrès national de l'ordre des médecins

Placé sur le thème : « l'ordre des médecins et la qualité de la prise en charge medico-sanitaire en RDC », le 5^{ème} congrès a été ouvert hier à l'hôtel Sultani par le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi au nom du chef de l'État.

Durant trois jours soit du 25 au 27 juin, les médecins vont cogiter sur l'avenir de leur profession en accouchant à la fin de ce grand forum des résolutions et recommandations qui vont servir pour les 5 ans à venir de fil conducteur du conseil national de l'ordre des médecins et par ricochet de la profession médicale en RDC.

Pour le ministre de la Santé publique, il ne suffit pas seulement d'avoir des structures de santé réhabilitées mais il faut surtout un personnel compétent, outillé pour administrer des soins de santé de qualité à la population. Raison pour laquelle, il a appelé les congressistes à réfléchir sur l'avenir de la profession médicale en RDC afin de dégager des écueils à surmonter pour des perspectives meilleures.

Un appel est donc lancé aux congressistes pour une réflexion sans complaisance parce que la RDC, fait savoir le ministre de la Santé publique, attend de vous médecins, étant entendu que vous exercez un ministère noble qui vous oblige toujours à avoir en esprit le serment d'Hippocrate, le respect de ce serment tout en évitant toute compromission.

Durant le déroulement de travaux du 5^{ème} congrès de l'ordre des médecins, les participants vont s'atteler à réfléchir sur trois sous-thèmes à savoir la prise en charge medico-sanitaire, c'est-à-dire le médecin face au malade ; la qualité de l'enseignement entendez par là le médecin face à l'enseignement et le fonctionnement ainsi que la gestion de l'ordre des médecins, c'est-à-dire le médecin face à sa corporation.

Le président du comité organisateur, le Dr Sulu a noté des progrès dans le secteur de la santé. Il s'agit notamment de la baisse de la mortalité qui est passée à 28 décès pour 1000 naissances vivantes en 2013 ; la prévalence de sida a aussi

chuté, la polio est éradiquée.

Pour ce qui est de la mortalité infantile-juvénile, elle a également baissé. Elle s'élève à 104 décès pour 1000 naissances vivantes en 2013. Mais à côté de ces efforts, fait savoir le Dr Sulu, il y a des défis. « *Le budget alloué à la santé est revu à la baisse. Il est estimé à 5% ; l'espérance de vie a baissé à 51 ans avec 2,7% de la population qui dépasse l'âge de 55 ans. La mortalité maternelle s'est accrue et la RDC est classée parmi les 6 pays qui contribuent à la moitié de la mortalité maternelle mondiale.* »

Le Dr Sulu a fustigé l'immixtion dans la profession médicale des gens sans loi ni foi qui arnaquent la population. Pour ces gens, constate le Dr Sulu, seul le gain et l'argent du sang comptent au détriment de la population. Le Dr Sulu a, par ailleurs, regretté qu'il y a des étudiants qui vont se faire inscrire dans des facultés de médecine qui n'ont pas de noms. « *Ces facultés n'ont pas des laboratoires, pas des structures d'encadrement. Conséquence : des diplômes délivrés par ces institutions sont remis en cause.* »

De son côté, le président du conseil de l'ordre des médecins, le Dr Mbutuku a plaidé pour la résurrection d'une structure d'approvisionnement des médicaments comme c'était le cas avec le DCMP. Il a en outre déploré la mauvaise qualité de la formation des médecins en RDC qui se caractérise par l'inflation des structures qui organisent la profession médicale loin des normes, la multiplicité des facultés de médecine, la complaisance dans la cotation des étudiants en médecine.

Tous ces desideratas seront débattus au cours de ce congrès qui, à en croire le Dr Mbutuku, offre une opportunité pour freiner la dérive de la profession parce que, fait-il remarquer, « *un médecin mal formé constitue un danger pour la République.* »

La clôture de ce congrès sera sanctionnée par l'élection d'un nouveau bureau du conseil national de l'ordre des médecins qui remplacera l'actuelle équipe.

Aline Nzuzi

Élaboration du budget 2015-2016 des activités de lutte contre le VIH/Sida au sein des FARDC

C'est depuis le mercredi 24 juin que les délégués du gouvernement congolais et de l'ONG Association santé familiale (ASF) ont démarré les travaux d'élaboration du budget pour la matérialisation des activités pour l'année 2015-2016 du projet dénommé « Elikya » de lutte contre le VIH sida au sein de Forces Armées de la RDC (FARDC) en Province orientale.

Pour le médecin directeur du programme VIH et tuberculose en RDC, Papy Anaosuala, cité par l'agence congolaise de presse, le projet Elikya FARDC a été financé par le département d'Etat américain à la Défense depuis 2007. Ce projet a pour mission de réduire de manière drastique de nouvelles infections dans le secteur de la défense.

Pour renforcer la lutte contre le sida au sein de l'armée congolaise, presque chaque année, explique le Dr Papy Anaosuala, il y a des interventions qui

s'ajoutent dans le paquet des activités qui est mis en œuvre. Parmi ces interventions, il y a notamment les activités de sensibilisation à l'intention des militaires ainsi que des membres de leurs familles sur la manière dont se transmet la maladie et comment prévenir le sida. Ces interventions portent également sur la sensibilisation en rapport avec le dépistage volontaire au VIH/SIDA pour permettre à chacun de connaître son statut sérologique et d'adopter un comportement sans risque.

Pour ce qui est du dépistage volontaire, au cas où la personne serait dépistée positive au Vih-sida, laisse entendre le Dr Papy Anaosuala, elle sera mise immédiatement sous traitement qui s'en suit avec un appui psychosocial. Le projet Elikya concerne aussi les orphelins militaires du VIH.

A.Nz.

FRANCE

Les arroseurs de ketchup de l'ambassadeur de RDC condamnés à 800 euros d'amende

Quatre opposants au régime congolais, qui avaient aspergé de ketchup l'ambassadeur de leur pays, à Paris, après la découverte près de Kinshasa d'une fosse commune contenant, selon eux, des corps de manifestants, ont été condamnés jeudi à 800 euros d'amende.

Une cinquième personne dont le casier judiciaire était vierge a pour sa part été condamnée à 800 euros d'amende avec sursis. Les cinq condamnés, quatre hommes et une femme, devront en outre verser 3.500 euros à l'ambassadeur de la République démocratique du Congo (RDC), Atoki Ileka, en réparation du préjudice moral subi. « C'est une satisfaction que le statut de victime de M. Ileka soit reconnu, même si les peines sont symboliques et ne sont pas dissuasives », a réagi Me Mohamed Touré, avocat de la RDC et de l'ambassadeur. Le 8 avril, le groupe, qui avait filmé son action et posté la vidéo sur internet, s'était introduit dans l'ambassade de la RDC à Paris et avait aspergé M. Ileka de sauce tomate après avoir dé-

chiré des portraits du président Joseph Kabila et décroché des drapeaux.

Ils avaient expliqué s'en être pris à « des symboles » pour dénoncer la découverte près de Kinshasa d'une fosse commune dans laquelle ont été retrouvés début avril quelque 450 corps qui, selon eux, sont ceux de personnes tuées fin janvier lors de manifestations violentes contre un projet de révision de la loi électorale. Les autorités, qui ont démenti les accusations, ont assuré que la fosse contenait 421 corps, principalement des mort-nés et des indigents, enterrés là le 19 mars pour désenfermer la morgue générale de la capitale.

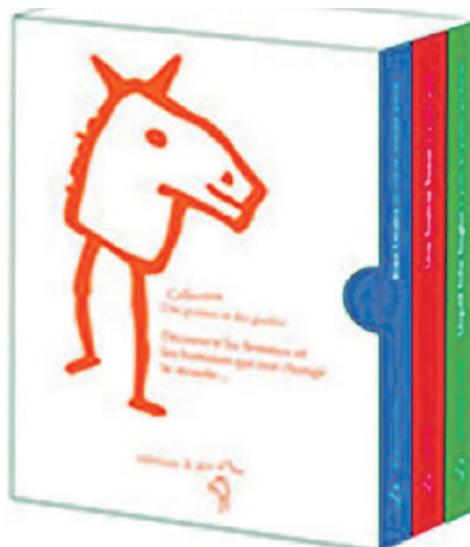
L'Union européenne a demandé l'ouverture d'une enquête « urgente et transparente » afin de lever les interrogations. À la barre les opposants avaient raconté avoir agi pour alerter « la communauté internationale et les médias de ce qui se passe en République démocratique du Congo ».

AFP

LIVRES

Trois mille coffrets des « 3 poètes de la négritude » offerts aux écoles congolaises

Remis par George Arthur Forrest au ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'initiation à la nouvelle citoyenneté, Maker Mwangu, ce 24 juin en fin de matinée à l'Institut français (IF), le lot d'ouvrages destinés à la jeunesse à partir de onze ans se constitue en support au cours de littérature.



Le coffret « 3 poètes de la négritude »

Inscrite dans l'agenda de la Semaine française, la cérémonie s'est tenue en présence de certaines grandes personnalités, notamment l'ambassadeur de France Luc Hallade. L'assistance a apprécié la présentation sommaire faite par Véronique Cazeneuve, directrice des éditions « A dos d'âme », du coffret « 3 poètes de la négritude ». Il s'agit de la collection de trois ouvrages biographiques illustrés, intitulés « Aimé Césaire, un volcan nommé poésie », « Léon-Gontran Damas, le poète jazzy » et « Léopold Sédar Senghor, le poète des paroles qui durent » signés respectivement par les trois poètes contemporains Bruno Doucey, Nimrod et Véronique Tadjo. Dès la rentrée prochaine, les trois biographies constituant le coffret seront disponibles dans les rayons des bibliothèques d'un certain nombre d'institutions scolaires du pays, de sorte à porter la voix des poètes jusque dans les classes.

La biographie commentée de Senghor présentée par le poète et écrivain sénégalais Hamidou Sall associée à celle du Pr et historien congolais Isidore Ndaywel ont prolongé la présentation du coffret « 3 poètes de la négritude ». Le

premier qui est intervenu en qualité de directeur général de la Fondation George Arthur Forrest a brillamment éclairé l'assistance sur la vie et l'ensemble de l'œuvre de son défunt compatriote qu'il a tenu pour « l'apôtre généreux de la langue et de la civilisation française ». Et de renchérir qu'il s'est employé à « enseigner, répandre et faire aimer la langue française ». Laquelle langue, a-t-il ajouté « est devenue fondamentalement la nôtre à côté de nos langues locales. Aujourd'hui nous en sommes copropriétaires et participons à ses frais d'entretien ».

RDC, épine dorsale du français

Par ailleurs, pour Hamidou Sall il est une certitude que « l'avenir de la langue française est en Afrique et que son épine dorsale se trouve ici en RDC ». Et de poursuivre de la sorte : « En RDC, la langue française est chez elle et c'est ici que se trouve sa survie et son avenir ». Des déclarations à prendre en considération quand on sait qu'il s'agit là du discours de l'ancien conseiller auprès du Secrétaire général de la Francophonie Abdou Diouf. Quitte à rappeler qu'il était en fonction au moment de la publication des « 3 poètes de la négritude », laquelle a bénéficié du soutien conjoint de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et la Fondation George Arthur Forrest.

Pour sa part, le Pr. Isidore Ndaywel s'est attelé à « affirmer et confirmer que le combat de la négritude porté par trois personnalités exceptionnelles, à savoir Senghor, Césaire et Damas, fait partie des fondamentaux de la culture francophone et même négro-africaine ». Et, de s'appesantir sur la biographie d'Aimé Césaire qu'il tient pour « une voix percutante et polémique », il a souligné que le propos de son fameux « Cahier d'un retour au pays natal est fondamental au point que tout intellectuel ne peut se permettre d'ignorer ». Et d'épingler ainsi le fait que le Congo revient constamment dans l'œuvre de Césaire : « Une pièce de théâtre entière lui est consacrée dans Cahier d'un retour au pays natal et des pages entières dans Discours sur le colonialisme ». Et d'achever son propos à l'adresse de la jeunesse représentée par une poignée d'élèves par une ferme recommandation. « Pour les jeunes, posséder ce coffret, c'est prendre à bras le corps ce que vous êtes ou ce que vous auriez dû être si ce n'est pas encore le cas ».

Nioni Masela

PROJET LISUNGI

Les listes des bénéficiaires des transferts monétaires affichées

L'affichage des listes des ménages très pauvres éligibles au Projet Lisungi - Système de filets sociaux a eu lieu le 20 juin à la mairie de l'arrondissement 2 Mvou-Mvou en présence d'Anasthasie Ossangatsama, directrice générale de la Solidarité.

Les listes affichées contiennent les noms des ménages qui ont fait l'objet d'une enquête par les membres dudit projet. Les ménages ainsi éligibles passeront à l'enregistrement définitif (photo, prélèvement des empreintes digitales...) avant de bénéficier des transferts monétaires qui seront faits incessamment a dit Anasthasie Ossangatsama, directrice générale de la solidarité au cours

d'une réunion tenue à la circonscription d'action sociale de Mvou-Mvou avec les présidents des comités communautaires de ciblage et les chefs de secteur d'action sociale.

A Pointe-Noire, le Projet Lisungi a été lancé le 16 février à Mvou Mvou au cours d'une campagne d'information, de sensibilisation et d'identification des ménages éligibles. Plusieurs phases ont suivi avant la publication des listes des ménages éligibles. Le signalement, l'assemblée générale des membres des comités communautaires de ciblage (ccc), les enquêtes d'enregistrement avec le questionnaire de l'Institut national de la statistique (INS) afin de catégoriser les ménages très pauvres, pauvres et moins pauvres, l'assemblée de validation des potentiels bénéficiaires... « Pour le projet Lisungi, nous n'avons besoin que des ménages très pauvres, les noms affichés font partie de cette catégorie de ménages » a-t-elle indiqué. Et d'ajouter que des ménages très pauvres dont les noms ne figureraient pas sur les listes publiées doivent introduire une procédure de plainte que le projet examinera le cas échéant.



Anasthasie Ossangatsama, directrice générale de la solidarité à Mvou-Mvou/Photo «Adiac»

Le programme Lisungi fait partie du Plan national d'action sociale (PNAS) qui vise à mettre en place les piliers essentiels d'un programme national de filets sociaux et un programme pilote de transferts monétaires pour améliorer l'accès aux services de santé et d'éducation

des enfants des ménages les plus pauvres dans les départements participants.

Les ménages cibles sont ceux dont les revenus par tête se situent sous le seuil de pauvreté alimentaire soit 16.972,5/mois. Le projet assistera au cours de sa première phase 5.000 de ces ménages incluant une femme enceinte et / ou des enfants âgés de 0 à 14 ans et 1.000 personnes âgées de 60 ans ou plus, qui habitent dans ces ménages. Concernant le mode de transferts de ces allocations, ces fonds seront versés mensuellement comme suit : une prestation fixe par ménage d'une valeur de 10.000 fca, une prestation variable de 5.000 fca par enfant, soumis aux conditionnalités (maximum trois enfants par ménage), une prestation aux personnes âgées de 10.000 fca par personne âgée.

Le projet Lisungi concerne pour sa phase expérimentale les arrondissements Makélékélé, Baongo, Mougali, Talangai (département de Brazzaville), Mvou-Mvou (Pointe-Noire), Makoua, Oyo (Cuvette). Il est cofinancé par le gouvernement congolais et la Banque mondiale.

Hervé Brice Mampouya

M.P. Aimé Coussoud-Mavoungou : «la priorité des emplois maritimes revient aux Congolais»

Le ministre délégué chargé de la Marine marchande, a haussé le ton face aux responsables des entreprises de son secteur à l'occasion de la double célébration des journées internationales de l'hydrographie et des gens de mer, le 25 juin à Pointe-Noire.

« Mon constat amer est de voir que les entreprises maritimes n'ouvrent pas leurs portes pour faciliter les stages et les emplois aux gens de mer à former ou formés. Pourquoi avons-nous peur de la relève ? Je rappelle que la priorité

des emplois maritimes directs ou indirects au Congo revient aux ressortissants congolais et un contrôle sera effectif à partir du 13 juillet 2016. Alors ? Prenez vos précautions », a averti le ministre.

Bien avant, Jean-Félix Mountou-Tchicaya, directeur général de la marine marchande a rappelé que son administration et le Port autonome de Pointe-Noire assurent les missions liées à l'hydrographie. « En organisant ce focus, la direction générale de la marine marchande, avec les armateurs, les marins, les opérateurs économiques et maritimes et tous ceux qui sont engagés dans la réflexion sur le bien-être des gens de mer ont réfléchi sur les actions à mener au bénéfice des marins congolais ».

Le focus a mis l'accent sur la Convention internationale sur les normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille, telles que révisées (STCW 95) et la Convention du tra-

vail maritime (MLC) 2006 à laquelle a adhéré la République du Congo et qui est entrée en vigueur depuis le 07 avril 2015. Il a profité pour exiger le point des principales conclusions de l'atelier régional de sensibilisation à la MLC organisé par le Bureau interna-



Le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou ouvrant le focus./photo «Adiac»

tional de travail (BIT) à Brazzaville en février 2015. « En effet, les réponses que nous pourrions donner à ces deux préoccupations détermineront l'avenir immédiat des gens de mer congolais en ce sens qu'à partir du 1er janvier 2017, une recertification de tous les marins prescrite par la convention STCW devra avoir été effectuée pour pouvoir prétendre à un poste à bord », a dit le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou.

La Journée mondiale de l'hydrographie est célébrée sur le thème « Nos mers et voies navigables- encore à explorer et cartographier » tandis que la Journée mondiale des gens de mer a eu pour thème : « Moyens de remédier à la future pénurie prévue des gens de mer : promouvoir tous les avantages que peuvent offrir les métiers de la mer. »

H.B.M.

CHAMPIONNAT NATIONAL DE HANDBALL

Pas de demi-finales pour Patronage et l'AS Cheminots de Pointe-Noire

Les deux équipes féminines de la ville océane, engagées dans la 46e édition du championnat national de handball, ont été éliminées devant leur public au stade Enrico Mattei à l'issue des matchs de poule comptant pour la deuxième journée discutée le 24 juin.

Cette double élimination confirme les limites des équipes de Pointe-Noire face à celles de Brazzaville car, dans une poule de trois équipes, Patronage s'est vu débarquer de la compétition après deux défaites successives. Face à Inter, Patronage a perdu son match sur

les détails. À quelques secondes de la fin, les deux équipes étaient à égalité, mais la dernière balle perdue par les Ponténégrines a profité aux dames militaires de mener une contre-attaque concluante. Score final, 31-30.

Déterminées à sauver l'honneur des équipes féminines de Pointe-Noire, lors de sa deuxième sortie, Patronage a tenté d'imposer une résistance face Étoile du Congo. Mais la tâche a semblé un peu difficile car le staff technique de l'Étoile du Congo dont l'entraîneur principal est Simon Badenika, également entraîneur national des Diables Rouges dames, a décidé de changer de stratégie. Score final 37-28 pour les stelliennes.

Dans ce groupe A, Inter et Étoile du Congo sont qualifiées mais les deux équipes jouent ce vendredi 26 juin pour la

première place du groupe A.

Quant à l'équipe de l'AS Cheminots, logée dans le groupe B de quatre équipes, elle est d'ores et déjà éliminée malgré son dernier match du 26 juin contre Cara également éliminé. Les cheminotes ont été battues tour à tour par Asel, 35-29 et face Abo sport, 36-22.

Les Ponténégrines, privées de demi-finales, ne reviendront au stade qu'en spectatrices pour pousser leurs hommes restés en lice. Dans ce groupe B, Abo Sport et ASEL ont 4 points chacun avec un avantage pour Abo Sport au regard des buts marqués, soit +17 contre 13 pour Asel. Les deux clubs s'affrontent également ce vendredi en dernier match de la journée pour la première place du Groupe. La première phase du championnat national s'achève le 27 juin. La compétition observera ensuite une pause le 28 juin, date retenue pour le conseil fédéral et le congrès du travail avant les demi-finales prévues le 29 juin dans les deux versions.

Charlem Léa Legnoki

ENTREPRENEURIAT

L'UE va communiquer sur sa coopération avec le Congo

Les séances d'information et de sensibilisation à « La coopération et l'aide au développement de l'Union européenne au Congo » sont annoncées pour le 2 juillet à Pointe-Noire.

Il s'agit de permettre aux organisations de la société civile (OSC) de mieux connaître l'action de l'Union européenne au Congo, de mieux cerner les attentes des bailleurs envers la société civile et la recherche de financement. Le constat fait est qu'au Congo, plusieurs ONG et organisations de la société civile ne savent pas négocier un financement, ni comment faire pour élaborer leur projet. Au-delà de toutes ces questions, les acteurs de transformation sociale pourront se partager les expériences. En

effet, plusieurs sujets seront abordés ce jour-là, notamment : l'action de l'UE au Congo, ses objectifs et ses attentes par rapport à la société civile, la nature et les exigences d'un projet de développement, la demande d'autodiagnostic, le positionnement stratégique d'une organisation de la société civile, le partenariat avec les OSC et la recherche de financement, etc. Rappelons que la délégation de l'Union européenne en République du Congo est basée à Brazzaville depuis 1960 sans discontinuité et elle représente officiellement la Commission européenne au Congo. Cette délégation est une mission diplomatique à part entière relevant de la convention de Vienne.

Hugues Prosper Mabonzo



Patronage dames «photo Ghislaine»

MOTS FLÉCHÉS N°070

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

ÉCRIVAIN	PRÉFIXE MULTIPLI-CATEUR	CORROMPUE	QUI SE MET FACILEMENT EN COLÈRE	PERÇOIT	CHANGER DE CAP	FENDANT LÉGÈREMENT
ANNONCER	METTRE À SEC	TRÉSOR PUBLIC	ÉVENTAIRE	IL EST CAPABLE DE TOUT GOBER	CRÉATEURS D'ŒUVRES	
LES HOMMES DU PARQUET EXTÉNUAI				COMMUNE DU MORBIHAN COLÈRE D'ANTAN		
NÉGATION COUVRIT D'UN JAUNE SOUTENU	PORTERA BOULETTES AUX ANTILLES	DOC-TEURS MUSULMANS	DIFFICILE À COMPRENDRE			LÉGER COMME L'AIR
BAISSE DES COURS	LIGNE ARRONDIE AU MILIEU DE TOUT			ANIMAL DE LABORATOIRE ELLE SUIV L'AUBE		
			HOMME DE PAILLE	DIASTASE IL SE PLANTE DANS LE GIGOT		DÉFUNTES
CLUB DE MADRID CAPTEUR, DÉTECTEUR		COUVERTURE DE CORPS		NOTE EN PORTÉE CULTIVABLES		
				SE RENDRAIT PATRON EN BIGORRE		
ELLE PEUT DONC SERVIR D'EXEMPLE EMPLOI DU TEMPS FOURNI À LA POLICE	DESCENDANTE	DANS LA PEINE CHAMOIS DES PYRÉNÉES		FEMME DE RAJA CUBE À POINTS		
ATTACHE DU CHIEN CÉLÈBRE BUFFALO				DÉBUTANTE SIMPLIFIÉE PLATINE AU LABO		ŒUVRE EN VERS
		AGENCE POUR L'EMPLOI		LE GROS EST CONVOITÉ PETIT ÉDENTÉ		
AFFLUENT DE LA SEINE	ANIMAL PROCHE DU LOIR			CHANTEUR ANTIQUE		
		DIX CENTIMÈTRES		MAUVAIS SABLES		

SUDOKU N°070

>FACILE

1				6				
	9	3	2		4	8	1	
2		7	3			4	5	
3				9	2			5
		2	5		6	1		
6			1	3				4
	8	1			9	6		2
	3	6	4		8	5	7	
				1				8

>MOYEN

3				1				4
	9		8				6	1
			3			8		7
	4	9			6	5		
	7	3	5		4	2	1	
		5	2			4	9	
9		2			7			
8	1				2		3	
7			9					2

>DIFFICILE

			5	9	7			
	2			3	1			
			8		5	3		
				9	6	4		
4	6		3	2		5	8	
	8	5		7				
	4	9			2			
			1	2			7	
		6	1	3				

MOTS CROISÉS N°070

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT 1. Qui sont victimes de la gêne. - 2. Blé de Roumanie. Ne laisse pas à l'état sauvage. - 3. Auquel on peut apporter de l'eau. - 4. Passage entre une île et le continent. Il sent le muguet. - 5. Qui contient un poison violent. - 6. Petit à l'opéra. Œuvre de Pindarre. Singulier. - 7. Ouvrage suspendu. Les généticiens l'étudie. - 8. Inutilisable. Trouble cérébral. - 9. Un des premiers Grecs. Manque à celui qui joue de malchance. - 10. Prise de corps.

>VERTICALEMENT A. Un régime réservé à quelques-uns. - B. Conclusion de discours. - C. A le culte du mot. Phase lunaire. - D. Baie des côtes de Honshu. Elle vit avec un cochon. - E. Que de sable ! Spectacle au Japon. Une mesure pour les physiciens atomistes. - F. Empesé. - G. Relatif à un corps gras. - H. Alterna des parpaings. Dévidoir à soie. - I. Il donne chaud. Sa montée dépend de la pression. - J. Pronom réfléchi. Cinéaste américain, pionnier du burlesque.

MOTS À MOTS N°070

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de cinq et quatre lettres proposés, composez un troisième mot de neuf lettres.

- ① GUERI + REER = G _ _ _ _ E
- ② RENTE + DIRE = E _ _ _ _ E
- ③ RELIE + RACE = C _ _ _ _ R

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°069

P	D	D	M	P	M						
D	E	T	E	N	U	E	S	E	P	E	E
R	E	C	A	P	I	T	U	L	A	N	T
P	I	L	O	T	E	R	N	E	T	T	E
M	E	U	T	E	T	E	S	I	E	N	
O	E	L	E	A	H	S	S	U	D		
T	V	A	T	A	O	I	S	S	U		
C	R	I	S	O	N	N	E	R	I	E	
E	N	R	O	U	E	G	R	E	S	A	
U	S	A	L	R	L	O	I	R	V		
I	R	I	S	E	E	G	E	R	E		
B	A	G	A	D	T	U	T	U	E	N	
G	R	I	E	F	S	N	E	A	N	T	
C	A	I	D	A	S	T	R	A	U		
T	E	I	N	D	R	E	U	N	I	R	
V	E	R	R	U	E	P	I	V	O	T	E

MOTS CROISÉS N°069

C	H	A	R	P	E	N	T	E	S
L	U	N	A	I	R	E	P	A	
A	N	C	R	E	P	A	I	R	
R	E	H	E	M	E	R	C		
I	E	T	A	U	A	I	L		
N	I	E	N	T	E	D	E		
E	R	G	G	E	M	O	T		
T	A	I	S	E	F	U	I	T	
T	I	T	O	T	E	R	N	E	
E	T	E	N	D	E	R	I	E	S

SUDOKU N°069

4	1	2	3	6	9	5	7	8
6	3	8	5	4	7	1	2	9
7	9	5	8	1	2	3	4	6
1	2	9	7	5	3	6	8	4
3	7	6	4	9	8	2	1	5
8	5	4	6	2	1	9	3	7
9	4	3	1	8	6	7	5	2
2	8	7	9	3	5	4	6	1
5	6	1	2	7	4	8	9	3
4	5	8	6	7	2	1	3	9
2	3	7	1	5	9	4	6	8
9	1	6	8	3	4	7	2	5
6	4	9	2	8	1	3	5	7
1	8	5	7	4	3	2	9	6
3	7	2	9	6	5	8	1	4
5	6	4	3	1	7	9	8	2
7	9	3	5	2	8	6	4	1
8	2	1	4	9	6	5	7	3
8	6	2	9	7	4	5	3	1
3	7	5	1	6	2	9	4	8
1	9	4	3	5	8	6	2	7
6	8	1	7	2	9	4	5	3
2	5	7	4	1	3	8	9	6
4	3	9	5	8	6	1	7	2
5	1	8	2	9	7	3	6	4
7	4	6	8	3	5	2	1	9
9	2	3	6	4	1	7	8	5

MOTS À MOTS N°069

1/ SERRURE - 2/ ÉNUMÉRÉ - 3/ RESUCÉE.

COMPÉTITIONS AFRICAINES DES CLUBS

Début ce vendredi des matches de poules

L'Athlétic club Léopards affronte ce 27 juin au stade Denis Sassou-N'Gusso à Dolisie, le club sud-africain d'Orlando Pirates dans le cadre de la première journée de la phase de poules de la Coupe africaine de la Confédération.

Les deux équipes s'étaient rencontrées à cette même étape de la compétition en 2013 mais en Ligue africaine des champions. L'AC Léopards avait réussi à imposer sa domination sur l'ensemble des deux rencontres. Après avoir tenu les Sud-africains en échec 0-0, les Fauves du Niari l'emportèrent 1-0 sur leurs propres installations.

Maintenir cet avantage, telle est la mission que les poulains de Lamine Ndiaye tenteront d'accomplir ce samedi face à une équipe d'Orlando Pirates qui n'a perdu le moindre match de coupe d'Afrique depuis le début de la campagne. Son bilan à l'extérieur est plus que flatteur (deux nuls et une victoire.) En face d'eux, se dresse une équipe des Léopards qui a réussi toutes ses sorties à domicile cette saison (trois victoires sur trois).

Ce match sera officié par les arbitres sénégalais. Malang Die-dhiou est le central. Djibril Camara est le premier assistant et El Hadji Malick Samba est le deuxième. Le deuxième match de ce groupe B se jouera tard la nuit du samedi. Il mettra aux prises à 21h30 heures l'équipe égyptienne, le Zamalek au Club sportif Sfaxien. Outre ces rencontres, se disputera ce vendredi le match Etoile du Sahel-Stade Malien comptant pour la première journée du groupe A. Le match Al Ahly-Espérance de Tunis mettra un terme à cette première journée de la Coupe de la Confédération. Cette compétition n'est pas la seule qui retiendra l'attention du public sportif africain et d'ailleurs bien entendu.

El Merreich du Soudan ouvrira le bal des matches de poules de la Ligue des champions ce vendredi en recevant Mouloudia club El Eulma. Le 27 juin toujours dans le cadre du groupe B, l'Entente sportive de Sétif affrontera USM d'Alger. Le groupe A prendra le relais le 28 juin avec les rencontres Tout Puissant Mazembé -El Hilal du Soudan puis Smouha sporting club face à Moghreb Athlétic Tetouane.

James Golden Eloué

PARIS/FRANCE

Deux dirigeants de la SNE agressés à l'aéroport Roissy Charles de Gaulle

En mission officielle en France, dans le cadre du partenariat liant la société française EDF (Électricité de France) à la Société nationale d'électricité (SNE), Louis Kanoha Elenga et Léon Ibovi, respectivement directeur général - président du directoire et directeur général adjoint de la SNE ont été violemment agressés le soir du 24 juin, à l'aéroport de Roissy, par de gens censés être d'origine congolaise.

Les deux responsables de la SNE faisaient partie de la délégation conjointe des ministères des Finances et de l'Énergie conduite par le ministre Henri Ossebi. Leur mission en France s'inscrivait, selon des informa-

tions reçues par notre rédaction, dans le cadre d'une évaluation des 18 mois de mise en œuvre du partenariat entre la partie congolaise et l'EDF. Mais, leur arrivée par le vol d'ECair à l'aéroport Roissy Charles de Gaulle de Paris a tourné au désastre. Un groupe de huit personnes, probablement constituées de ressortissants du Congo Brazzaville, les a agressés violemment, après leur avoir exigé, en vain, leurs documents de voyage. S'en est suivie une dizaine de minutes d'agression physique. Louis Kanoha Elenga et Léon Ibovi, particulièrement visés par cette attaque, en sont sortis avec des blessures. Leurs bagages ont été

dérobés avant d'être récupérés. De source informée, la police serait intervenue dix minutes après les faits et a pu mettre la main sur trois membres du groupe. Les victimes ont déposé une plainte contre leurs agresseurs présumés. Les mêmes sources estiment que les assaillants seraient les mêmes que ceux qui, le 21 mai dernier, avaient agressé et saccagé l'ambassade du Congo en France, à Paris. Ces fameux « combattants » ont été également cités dans l'agression du secrétaire général du Parti congolais du travail, Pierre Ngolo, le 29 décembre dernier dans la capitale de la France.

La Rédaction

CLIMAT DES AFFAIRES

Les PME et TPE éprouvent des difficultés d'accès au crédit

Le communicateur, Felix Mouko a expliqué le 24 juin, que les tracasseries d'accès au crédit des entreprises qualifiées de petites et moyennes entreprises (PME) et de très petites entreprises (TPE) s'élèvent à 80%

Felix Mouko l'a fait savoir lors de l'atelier organisé à Brazzaville par le consultant national du Projet de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales en République du Congo, Gaspard Kimpala sur le thème : « Accès des entreprises au crédit ». La rencontre s'inscrivait dans le cadre de l'échange et de dialogue entre les deux secteurs : public-privé afin de sensibiliser le secteur public à la question d'accès des entreprises au crédit.

Elle a réuni les partenaires des institutions financières en vue d'accueillir les différentes difficultés qui font que les administrations et le secteur privé ne bénéficient pas de leur accompagnement.

L'orateur a rappelé que plusieurs études ont été menées sur la question d'accessibilité aux crédits. En cette année 2015, le Congo est le 104e pays en terme de

classement doing business parmi les 189 pays en Afrique. En 2014, sur 189 pays il a été le 99e pays et le 109e en 2013 sur 185 pays. « En terme de pourcentage, le Congo a un prêt de 12,8%. Les investissements financés par le système bancaire sont de 4%. Si l'on n'investit pas, il n'y aura pas de développement », a-t-il indiqué.

En ce qui concerne la relation entre les banques et les entreprises, poursuit-il, les banques ne sont pas adaptées à leur environnement et à la grande masse de leur clientèle. Les entreprises sont à cheval sur l'informel et ne suscitent guère l'intérêt des établissements. En conclusion de ses propos, Felix Mouko a suggéré diverses initiatives aux institutions financières et entreprises. Parmi celles-ci figurent l'amélioration des capacités d'évaluation des projets, la diversification des instruments financiers ainsi que l'appui aux entreprises par les fonds à coût partagé.

Les discussions ont porté sur la surliquidation des banques, le manque d'appui des caisses féminines, la définition des pe-

tites et moyennes entreprises et la place de la microfinance. Rappelons que l'ouverture des travaux a été marquée par les allocutions du coordonnateur du Projet de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales en République du Congo (PRCCE), Didier Akué et du directeur général de la promotion industrielle du secteur privé, Pinda Niangoula.

Le coordonnateur a expliqué que le projet est le fruit de la coopération entre le Congo et l'Union européenne. Il a pour objectif d'appuyer le gouvernement dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires.

Le directeur général de la promotion industrielle du secteur privé a, pour sa part, indiqué qu'aucune entreprise ne peut se développer sans financement. « En organisant le dialogue entre ces deux secteurs, public et privé, le ministère du Développement industriel pour la promotion du secteur privé apporte un appui à la recherche de crédit d'aide congolaise », a-t-il déclaré.

Lydie Gisèle Oko

BRIN D'HISTOIRE

Le stade Omnisport

Stade omnisport, stade de la Révolution, aujourd'hui stade Massamba-Débat, du nom de son initiateur, est un monument emblématique de la ville de Brazzaville. Il a succédé au stade Marchand et au mythique stade Félix Éboué.

C'est le 20 février 1964 que le président Massamba-Débat procéda à la pose de la première pierre de cet imposant édifice dans ce que l'on appelait la forêt de la Patte d'Oie. Ce grand complexe sportif, achevé après près de 15 mois de travaux, comprend une arène dont les gradins peuvent recevoir de 30 à 50.000 spectateurs assis. Le terrain de football de 100m x 65m est cerclé par la piste d'athlétisme de 400m et des installations nécessaires aux différents types de saut (hauteur, longueur, triple saut, etc.) Relié au stade principal par une galerie, le stade annexe est aménagé pour de nombreuses disciplines sportives (basket-ball, hand-ball, volley-ball, tennis, football, athlétisme). À quelques mètres de cette enceinte, la piscine olympique avec son bassin de 50m x 20m et ses gradins pouvant accueillir près d'un millier de spectateurs.

Ce complexe sportif est le fruit des efforts du peuple congolais qui a réussi à se do-

ter de cet édifice et dont le coût est évalué à 700 millions de francs Cfa auxquels il faut ajouter la somme de 100 millions francs Cfa, apportée par la France pour la construction de la piscine olympique.

Le stade Omnisport fut inauguré le 20 juin 1965, un mois, quasiment, avant l'ouverture des Premiers Jeux africains. À cette occasion, un match opposa l'équipe congolaise à celle de la Guinée Conakry. Pour la Guinée, Camara, Konde, Abubakar (capitaine), Bangoura Pierre, Camara Daki, Sako, Sagna, Sherif, Dubate, Sylla et Tiani ; pour le Congo, Tandou, Makosso, Mumpala, Nzau, Amoyen, Gavo, Bikouri, Ondjolet, Mbono, Foundoux (puis Jadot) Pena (puis Samba Ndjo-Lea). C'est Ndalla Graille qui donna le coup d'envoi de cette rencontre, en présence du chef de l'État et du président de l'Assemblée nationale, Léon Angor. Cette rencontre se solda par la défaite de l'équipe congolaise sur le score de 2 à 1. Le but congolais fut marqué par Bikouri. C'est le premier buteur du stade Omnisport. Les Guinéens revinrent au score quelques minutes après par Sylla et Sagna. Trois arbitres, Angaud épaulé par Nkounkou (Congo) et Haidara pour la Guinée, officièrent lors de cette rencontre. Mulélé, sévèrement touché (c'est le premier blessé du stade

Omnisport) n'a pu terminer le match.

À quelques jours de l'ouverture des Jeux africains, cette défaite de l'équipe nationale congolaise suscita de nombreux commentaires. Des insuffisances ont été relevées par les observateurs, notamment les lacunes de l'attaque qui se révéla improductive alors qu'elle bénéficia, au cours de la rencontre, de multiples occasions de buts. À l'époque, On racontait que pour exorciser cet échec, les différents chefs de quartier de Brazzaville furent conviés à participer à une libation pour solliciter le soutien des mânes de nos ancêtres à l'équipe nationale. Cette demande d'intercession produisit, semble-t-il, ses effets. Le dimanche suivant, 27 juin 1965, le Dahomey (actuel Bénin) subit une hécatombe sur le même stade Omnisports. 6 Buts à 1 en faveur de l'équipe du Congo qui redora, par cette victoire, son blason terni par les Guinéens. À une ou deux exceptions près, le Congo aligna l'équipe battue par la Guinée : Tandou, Mumpala, Nzau, Samba Félix, Gavo, Amoyen, Ondjolet, Miéré, Foundoux, Pena, Bikouri. Le Dahomey de son côté, comptait dans ses rangs, Clovis, Naka, Odourou, Matey, Latifou, Inoussi, Honou, Soubirou, Koréa, Locco, Deponow, etc.

Lors des matchs ultérieurs de préparation, la sélection congolaise sut, à chaque occasion, tirer son épingle du jeu. Avant le coup d'envoi officiel des Jeux africains, ce fut de bon augure pour la suite, comme le confirma la victoire remportée par les footballeurs congolais, lors de la finale des Premiers Jeux africains, face à l'équipe du Mali. Grâce à ce succès, ils remportèrent la médaille d'or. Pour finir, il faut revenir sur le nom de ce stade. Dès sa construction, il fut baptisé Stade de la Révolution. Mais, quelques mois avant le début des Jeux africains, la politique fit irruption dans le sport. La tension entre Léopoldville et Brazzaville, due d'une part, à l'expulsion des Congolais installés sur l'autre rive du fleuve en août 1964 et, d'autre part, l'évasion, au mois de mars 1965, de l'ancien président Youlou, réfugié dans la ville voisine, eurent pour conséquence d'envenimer la situation entre les deux rives. Houphouët Boigny, très proche du président déchu, joignit sa voix à celle de Kasa-Vubu, le président de la République démocratique du Congo, et menaça de retirer son pays des jeux. Pour arrêter cette escalade et sauver les jeux, les autorités congolaises décidèrent de renommer cette enceinte : Stade de la Révolution.

MFUMU